

LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

Montréal, lundi 16 juin 1930

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTREAL

TELEPHONE: - - Harbour 1241

SERVICE DE NUIT:
Administration: - - Harbour 1243
Rédaction: - - Harbour 3679
Gérant: - - Harbour 4897

Même dans le fracas d'une campagne électorale...

Une poignée de réflexions utiles

Nous voilà décidément en pleine campagne électorale. Les discours, les candidatures se multiplient. Demain, la discussion aura envahi jusqu'au dernier coin du pays.

Trouvera-t-on le moyen, au milieu de la bagarre, de penser à la Saint-Jean-Baptiste?

Oh! nous entendons bien que la grande manifestation de Montréal se déroulera suivant le rythme accoutumé, que d'autres, ailleurs, susciteront l'intérêt, provoqueront une intéressante affirmation. Mais aura-t-on beaucoup le temps de penser à ce qui, ce jour-là, devrait être pour tous un thème d'utile méditation?

Les débats électoraux ne prêtent ni à l'harmonie, ni même à l'examen bien attentif des choses. Les trois quarts du temps, les orateurs sont dominés par le tyrannique souci de tirer à eux, non seulement les hommes, mais les faits, de les présenter sous l'aspect qui peut le mieux servir leur cause.

Il faudrait tout de même, au jour de la Saint-Jean-Baptiste, essayer de penser à un certain nombre de choses dont on ne parlera pas beaucoup sur les estrades... Car l'élection passera, mais notre race — puisqu'il s'agit de la fête particulière de notre groupe — subsistera avec ses besoins, quel que soit le parti qui domine demain à Ottawa.

L'un des avantages de la Saint-Jean-Baptiste, ce devrait être de nous inciter à examiner ces besoins, de nous aider à prendre les résolutions qui en découlent.

Même dans le tapage et dans les formidables distractions de la campagne électorale, on pourrait peut-être ne pas trop perdre de vue ce point essentiel.

La recommandation vaut, naturellement, pour tous ceux qui auront à parler en public, elle vaut pour chacun de nous.

Du commencement à la fin de l'année, nous sommes pris par la besogne quotidienne, par le souci d'intérêts immédiats. Pour tous, la Saint-Jean-Baptiste devrait être la halte bienfaisante qui permet de regarder plus haut et plus loin — et, peut-être aussi, avec une plus vive attention, autour de soi, à ses pieds même, et de chercher aux principes des applications concrètes et précises.

Car le danger de ces grandes fêtes, c'est de se dissiper en généralités sonores, qui paraissent n'avoir que de lointains rapports avec notre vie quotidienne.

Il faudrait, au contraire, que chacun, se rappelant la grandeur de l'héritage commun et ce qu'il a coûté aux aïeux, se dit: Mais que puis-je faire pour l'augmenter ou le conserver? Que puis-je faire, demain, aujourd'hui même?

Les discours sont utiles, mais ce n'est pas avec des discours prononcés à date fixe et tôt oubliés qu'a été faite la grandeur ancienne. Ce n'est pas avec des discours qu'elle sera accrue ou gardée.

Aujourd'hui, comme hier, comme demain, rien ne se fera sans le travail persévérant, modeste, méthodiquement ordonné, de tous.

Voyons les choses telles qu'elles sont. Si nos pères ont eu une rude tâche, nous nous heurtons à des difficultés singulières aussi. Nos pères ont souffert de maux que nous ne connaissons plus; nous sommes en face de problèmes qu'ils ne connaissaient pas davantage.

La campagne canadienne souffre, la ville canadienne subit tous les maux des autres villes, aggravés souvent par la diversité des éléments qui la composent. Et nulle muraille de Chine n'interdit au pays l'entrée des miasmes putrides ou des idées fausses.

La croissance matérielle a été si rapide, la transformation si soudaine, que beaucoup ne voient pas les problèmes qui se posent. Combien, par exemple, s'arrêtent à songer que la population d'une ville comme Montréal a pratiquement quadruplé depuis trente ans? Puis, chacun est pris par ses soucis propres, et la plupart vivent dans un cercle très restreint: de leur maison à leur bureau ou à leur atelier, en passant par des routes qui sont presque toujours les mêmes. La ville se transforme autour d'eux, sans qu'ils en aient connaissance. Leurs yeux continuent de porter des images vieilles de vingt ou trente ans. Puis, les phénomènes les plus graves souvent sont ceux qui se déroulent sans éclat, dans la banale grisaille de la vie ordinaire. Ce sont ceux que, naturellement aussi, on remarque le moins. On l'a très justement fait observer: le public se cabre, — pour se calmer et oublier bien vite, hélas! — devant un désastre comme celui du *Laurier Palace*; il reste aux trois quarts indifférent devant la disparition d'un nombre beaucoup plus considérable de petites victimes que pourraient sauver de meilleurs soins, de meilleures conditions de logement.

Mais l'ignorance, la cécité, la simple distraction des gens n'empêchent point les faits d'exister, de produire leurs naturelles conséquences.

La Saint-Jean-Baptiste est une excellente occasion de mener une petite enquête, autour de soi d'abord, puis au loin, et de prendre la résolution, puis l'habitude, de porter sur le monde mouvant qui nous entoure des yeux attentifs et clairs.

Nous serons peut-être étonnés de ce que nous y découvrirons de choses à redresser, de devoirs, petits et grands, qui sollicitent notre volonté.

Il y a de la besogne pour tout le monde, pour tous les goûts, pour toutes les aptitudes. Il y en a pour ceux qui veulent servir les autres; il y en a rudement aussi pour ceux qui veulent, très légitimement, s'aider eux-mêmes.

Ne nous lassons point de le redire, au risque d'ennuyer beaucoup de gens: l'avenir, pour les jeunes Canadiens français, sera dur. La grande industrie, le grand commerce sont pratiquement dominés par des gens d'une autre race: on ne leur y fera point de situation de faveur. Par ailleurs, le pays est envahi d'éléments nouveaux dont beaucoup travaillent avec une admirable énergie: leur concurrence sera formidable. Il n'y aura de place dans la vie de demain que pour ceux qui auront développé au maximum leurs aptitudes propres. Il ne serait pas mauvais que cette leçon de travail et de réalisme sain tombât le 24 juin de plus d'une tribune publique.

Sait-on combien de temps et d'énergies se gaspillent chez nous? Quand, par faiblesse, ignorance ou nonchalance, nous aurons cédé la place aux autres, tous les cris, tous les regrets ne serviront de rien.

Si la Saint-Jean-Baptiste était pour chacun de nous le point de départ d'une action nouvelle — personnelle ou collective — que de choses pourraient rapidement changer dans notre pays! Cela vaut la peine d'y songer, même dans le fracas d'une campagne électorale...

Omeg HEROUX

L'actualité

La bataille

de la Monongahéla

Il est rare que l'on commémore une défaite. Les Américains feront donc un geste original en élevant à l'occasion du 175^e anniversaire de l'écrasement du général anglais Braddock une statue à George Washington dans la ville de Braddock.

Washington sera représenté en colonel, grade qu'il avait atteint lors de la bataille de la Monongahéla qui assura une si fameuse victoire au capitaine de Beaujeu.

Les cérémonies qui marqueront l'inauguration de cette statue se dérouleront le 9 juillet prochain.

A cette occasion le lecteur de l'un des grands quotidiens de New-York lui adresse quelques notes qui n'ont paru très intéressantes. Connues des historiens et de tous ceux qui s'intéressent particulièrement à l'histoire, je crois qu'elles seront neuves pour un bon nombre de lecteurs. C'est, extrait de diverses lettres de Washington, son appréciation de la défaite de son chef.

Sous Braddock l'armée anglaise s'était avancée lentement de Cumberland, franchissant avec effort montagnes, vallées et cours d'eau, laissant derrière elle, à Great Meadows, le colonel Dunbar à la garde des bagages et de l'artillerie lourde.

Braddock poursuivit sa marche difficile à la tête de 1459 officiers et soldats, sans compter les femmes de soldats et les conducteurs de chevaux, plusieurs pièces d'artillerie et 400 chevaux de trait. Arrivé à la Monongahéla, l'expédition la traversa et ne fut que quelques pas dans la route de douze pieds de large, ouverte à travers les bois, quand elle fut assaillie par les troupes commandées par le capitaine de Beaujeu. Celui-ci n'a sous ses ordres que 350 miliciens canadiens et deux fois autant de sauvages indisciplinés, recrutés dans diverses tribus.

C'est cet événement qui contribua le plus à faire valoir les qualités militaires de Washington qui était colonel à 23 ans.

Sur 86 officiers anglais, 63 furent tués ou blessés; sur les 1373 sous-officiers et soldats il n'en revint que 459 indemnes. Ce fut l'une des rencontres les plus sanglantes de toute l'histoire des Etats-Unis, alors colonie anglaise.

Washington nota dans le mémoire le récit de la bataille. «Le 8 mars je rejoignis dans une voiture couverte la division avancée de l'armée sous le commandement du général. Le 9 je l'accompagnai à cheval, bien que très bas et très faible. Ce jour il fut attaqué et défilé par une troupe de Français et d'Indiens. Quand tout espoir de rallier les troupes en désordre et de recouvrer le terrain fut épuisé, nos provisions et nos magasins ayant été livrés, je reçus ordre de me rendre au camp de Dunbar, situé sept milles derrière les *Grand Meadows*».

Le 18 juillet il écrivait à Madame Mary Washington: «Nos hommes se sont conduits avec plus de lâcheté qu'il n'est possible de concevoir... Les officiers se sont comportés vaillamment pour encourager les hommes, ce pour quoi ils ont souffert lourdement... Les troupes de Virginie ont fait montre de beaucoup de bravoure, car je crois que sur trois compagnies qui prirent part à l'action il ne reste guère que trente hommes vivants... En résumé la conduite indigne de ceux qu'on appelle les réguliers a exposé à une mort quasi certaine tous les autres qui étaient enclins à faire leur devoir... et, à la fin, en dépit de tous les efforts des officiers pour les empêcher, ils ont fui comme des moutons, ils ont fui comme des moutons poursuivis par des chiens».

Washington écrit au gouverneur Dinwiddie que «les soldats ont abandonné l'artillerie, les provisions, les bagages, et, en résumé, tout en proie à l'ennemi... Il est estimé que les deux tiers de blessés et tués anglais l'ont été par nos propres lâchetés régulières qui, contrairement aux ordres, par rangées de dix ou de douze de profondeur, abaissèrent leurs armes et tiraient sur ce qui était devant eux».

«Je pense, le 2 août, le futur président écrit à Robert Jackson: «Il est vrai que nous avons été battus, honteusement battus par une poignée d'hommes qui ne se proposaient rien autre que de molester et de troubler notre marche... Cependant, contrairement à toute attente et à toute probabilité humaine et même au cours ordinaire des choses nous fûmes totalement défaits et subimes la perte de tout».

(C'est nous qui soulignons). Après la mort de Braddock, qui fut tué dès le début de l'action, le commandement retomba sur les épaules de Washington qui, on l'a vu par une lettre précédemment citée, était si faible à la suite d'une maladie violente qu'il avait retenu dix jours au lit, qu'il avait peine à se tenir en selle.

Les Américains veulent célébrer le rôle courageux joué par le futur commandant en chef de l'armée révolutionnaire dans cette bataille importante livrée pour le contrôle du middle west et de ses cours d'eau.

Mais ne serait-il pas juste que du côté canadien de la frontière il y ait quelque célébration aussi en l'honneur du capitaine de marine, commandant au Fort Duquesne, dont on peut le mieux mesurer la valeur par les termes mêmes de la lettre de son adversaire que nous venons de citer: «Contrairement à toute attente et à toute probabilité humaine et même au cours ordinaire des choses, nous fûmes totalement défaits et subimes la perte de tout».

Bloc-notes

Candidatures

Elles s'alignent. On y voit même des figures jusqu'ici étrangères à la politique fédérale; ainsi celle de M. Sauvé dans le comté de Laval-Deux-Montagnes, où il fera la lutte à M. Lacombe. M. Sauvé passe du provincial au fédéral. Toujours élu à Québec depuis qu'il est dans la vie publique, il tente maintenant sa fortune dans le domaine d'Ottawa. La lutte qu'il fera et qu'on lui fera ne manquera pas d'être chaude, si elle reste au niveau de la température du jour où il s'est lancé dans l'arène fédérale. Ailleurs, MM. André Fauteux et Gustave Monette ont posé également leur candidature. M. Fauteux quitte les électeurs de Bagot, qui l'ont écouté, applaudi, mais lui ont toujours fait la même mine que jadis les électeurs de Toronto à M. Laurier; il briguera les suffrages des électeurs de Terrebonne, comté jadis conservateur, où il a de nombreux liens de famille. Sera-t-il plus heureux dans le nord que rive sud? M. Gustave Monette, dans Laval-Deux-Montagnes, avec l'aide de M. E.-L. Patenaude, fera face à M. Dupuis, candidat élu en remplacement de feu M. Roch Lanctôt qui jamais personne ne réussit à battre, tant il avait la confiance de ses électeurs. La journée d'hier aura eu, sinon ses surprises, du moins du neuf dans le domaine fédéral; et ce n'est que le commencement de la bataille. L'intérêt, qui a paru manquer jusqu'ici, commence à naître. Ce sera tant mieux pour les électeurs et pour la chose publique elle-même.

\$6,000,000

C'est le profit que la canaille organisée ferait chaque semaine à Chicago, par son exploitation systématique du vol, de la contrebande d'alcool, de la corruption publique, selon les quotidiens de cette grande ville américaine. Il y aurait là 6,000,000 de dollars vendus de l'alcool en contrebande de la loi, 2,000 établissements de paris, une couple de milliers de maisons de désordre, quatre ou cinq bandes de voleurs et d'exploiteurs qui défilent l'ordre, rançonnent le public; et la police même serait tarée jusqu'au tréfonds. La presse de Chicago vient de se liguier pour tenter de mettre un terme au vice organisé. Entre temps, il y a eu 39 meurtres, depuis l'assassinat à Chicago — ou plutôt 39 assassinats dont les auteurs sont encore en liberté.

Exportations

A ceux qui prétendent que le Canada et le commerce canadien sont dans le marasme, un quotidien de la Colombie anglaise énumère quelques-uns des articles d'exportation du pays. Le Canada envoie, dit-il, des pommes de terre au Brésil, à Cuba et en Argentine, des graines de semence en Russie, des oeufs en Argentine, des animaux à fourrure en Allemagne, du papier à journal aux Etats-Unis et en Australie, de la laine de l'Alberta au Japon, des oignons en Nouvelle-Zélande, de la pâte de papier au Chili, du bois et du porc au Japon, des machines à coudre à l'Uruguay, du savon en Irlande, des automobiles en Nouvelle-Zélande, en Australie et en Egypte, de la morue au Portugal et au Brésil, ainsi qu'en Espagne et en Italie, des instruments aratoires en Russie et en Turquie, du blé en Angleterre, aux Indes et en Asie, des animaux de race en Amérique du Sud et même aux Etats-Unis, du nickel en Hollande et aux Etats-Unis, du caoutchouc ouvré en Argentine, du fromage et des meubles en Afrique du Sud, du saumon, des fourrures et des animaux à fourrure pour la production, en France, des cotons en Amérique du Sud, du bétail sur pied en Australie, des pommes de la Colombie anglaise en Angleterre et dans maints autres pays, du miel en Hollande, du bois en Afrique, du zinc et de l'amiant en Allemagne, de l'orge en Norvège, de la pâte de bois en Italie, des savons de luxe en Amérique du Sud, des rasoirs au Danemark, des traverses de chemin de fer en Afrique centrale, etc. Evidemment le rédacteur de ce journal a feuilleté les statistiques commerciales, que lui ne ment pas d'ordinaire. Il qui ne ment pas d'ordinaire. Il qui ne ment pas d'ordinaire. Il qui ne ment pas d'ordinaire.

Quand les *Mystic Shriners*, membres d'un ordre secret, qu'on voit parfois dans les rues de Montréal affublés d'un fez pseudo-turc, de culottes bouffantes pseudo-zouaves, d'une fanfaronnade à rendre jaloux feu M. le maire Martin, — ont terminé leur grand congrès de Toronto, la semaine dernière, le plupart sont repartis pour les Etats-Unis, d'où on en attendait 200,000, qui n'ont plus été qu'une quarantaine de mille au maximum. Les convives spéciaux qui les ramenaient chez eux ont eu à Niagara la visite des douaniers américains. Dès le départ de Toronto, des représentants de la douane avaient prévenu les *Shriners* de ne pas apporter d'alcool avec eux, parce qu'on le leur enlèverait à la frontière. Plusieurs centaines, sinon des milliers de *Shriners* ont tout de même passé outre, se fiant sur leur bonne chance. Aussi, quand on a voulu dévalcoiser les convois à la frontière, l'on y a confisqué pour plus de \$5,000 d'alcool caché de toutes sortes de façons, mais déposé par des douaniers fureteurs. Il y a bien eu des *Shriners* qui ont échappé à cette confiscation, mais c'est parce qu'ils pouvaient se frapper l'estomac en cognant du poêle et en disant avec gougnardise aux enquêteurs de leur pays: «No use. You can't get it. It is all here». Il n'y a pas eu d'arrestation, parce que les propriétaires des bouteilles saisies ne se sont pas montrés et n'ont pas réclamé. A tout prendre, les *Shriners* n'ont perdu que leur excédent de consommation, — ce qu'ils n'ont pu absorber pendant leur séjour en terre canadienne.

Hélas!

Quand les *Mystic Shriners*, membres d'un ordre secret, qu'on voit parfois dans les rues de Montréal affublés d'un fez pseudo-turc, de culottes bouffantes pseudo-zouaves, d'une fanfaronnade à rendre jaloux feu M. le maire Martin, — ont terminé leur grand congrès de Toronto, la semaine dernière, le plupart sont repartis pour les Etats-Unis, d'où on en attendait 200,000, qui n'ont plus été qu'une quarantaine de mille au maximum. Les convives spéciaux qui les ramenaient chez eux ont eu à Niagara la visite des douaniers américains. Dès le départ de Toronto, des représentants de la douane avaient prévenu les *Shriners* de ne pas apporter d'alcool avec eux, parce qu'on le leur enlèverait à la frontière. Plusieurs centaines, sinon des milliers de *Shriners* ont tout de même passé outre, se fiant sur leur bonne chance. Aussi, quand on a voulu dévalcoiser les convois à la frontière, l'on y a confisqué pour plus de \$5,000 d'alcool caché de toutes sortes de façons, mais déposé par des douaniers fureteurs. Il y a bien eu des *Shriners* qui ont échappé à cette confiscation, mais c'est parce qu'ils pouvaient se frapper l'estomac en cognant du poêle et en disant avec gougnardise aux enquêteurs de leur pays: «No use. You can't get it. It is all here». Il n'y a pas eu d'arrestation, parce que les propriétaires des bouteilles saisies ne se sont pas montrés et n'ont pas réclamé. A tout prendre, les *Shriners* n'ont perdu que leur excédent de consommation, — ce qu'ils n'ont pu absorber pendant leur séjour en terre canadienne.

Daniel Liénard de Beaujeu, seigneur de la rivière Chambly, qui avait communié le matin de la bataille, fut tué dans ce célèbre engagement, comme Braddock.

Paul ANGER

LA POLITIQUE

MM. Cardin, Sauvé, Patenaude, Raymond, Monette en campagne

PLUSIEURS GRANDES ASSEMBLEES DANS LA REGION DE MONTREAL — MM. SAUVE, MONETTE ET FAUTEUX ENTRENT DANS LA LUTTE — MM. RINFRET ET LACOMBE PARLENT A SAINT-EUSTACHE

(Voir aussi en pages 2 et 8)

M. Sauvé accepte

Il décide de faire la lutte à M. Lacombe dans Laval-Deux-Montagnes — L'assemblée de Saint-Martin

Le village de Saint-Martin a fait hier soir une belle réception à M. Arthur Sauvé qui acceptait la candidature fédérale dans le comté de Laval-Deux-Montagnes. Des centaines d'automobilistes stationnaient un peu partout dans le village et bientôt la cour du collège fut complètement remplie. Le jour était déjà tombé, des ampoules électriques s'allumèrent dans tous les coins de la cour. L'assemblée se prolongea avant dans la veillée, mais la température était belle ainsi au grand air et la foule demeura de bonne humeur jusqu'à la fin.

Le Dr Plouffe, de Saint-Martin, qui présidait l'assemblée conjointement avec M. Théophile Gauthier, de Saint-Eustache, offrit d'abord la candidature à M. Sauvé et déclara que celui-ci allait donner sa réponse. M. Sauvé fut applaudi en se levant. Il remercia de leur réception les gens de Saint-Martin qui n'étaient pas ses électeurs dans le passé, mais qui le seront à l'avenir. Des applaudissements saluèrent cette déclaration à laquelle les gens s'attendaient depuis quelques heures. M. Sauvé déclara que leurs instances l'ont forcé à accepter la candidature; des amis avertis, tels M. Thomas Chapais et M. C. H. Caban, l'ont engagé. Les électeurs de Laval-Deux-Montagnes veulent un homme qui soit un véritable défenseur des électeurs au parlement. Il tâchera d'être cet homme.

La lutte s'engage, continue M. Sauvé. Sans s'en douter, en m'inspirant, mon adversaire m'a fait cet après-midi le plus beau témoignage d'indépendance. Je ne changeais pas cette indépendance pour le servilisme où il s'est toujours tenu vis-à-vis de son parti. J'entre dans la lutte en homme libre. Je n'ai rien à renier de mon passé. M. Lacombe a dit qu'il ne pose pas au vertueux, lui. Je crois bien. Il est entendu que le coupable accuse toujours d'hypocrisie ceux qui ne lui ressemblent pas. Je ferai à Ottawa comme à Québec: je jugerai les questions à leur mérite.

«Est-ce que mon adversaire a joué un rôle considérable à la Chambre des Communes? Il parle bien; je dois lui en rendre le témoignage. Il y a six ans qu'il siège à Ottawa: il me demande si son chef le trouve bien utile. Je ne parle pas de ses trois premières sessions: il lui fallait alors apprendre. Mais aujourd'hui qu'est-ce qu'il fait? Voyez-vous son nom sur le comité de l'agriculture, lui qui représente un des plus beaux comités agricoles du pays? Voyez-vous son nom sur le comité de l'industrie, sur celui du commerce, sur celui des chemins de fer, sur celui de l'immigration, sur celui de la colonisation? Vous ne trouvez son nom que sur le comité des impressions. Parlez-lui donc de cela: ça va l'embarrasser un peu».

«Parlez de la guerre»

«Mes adversaires ont l'intention de passer de porte en porte et de faire peur aux gens, surtout aux dames, avec la guerre. Cette tactique a été imaginée dans un comité de Montréal. On était un peu perplexes, alors quelqu'un a conseillé ce moyen à M. Liguori Lacombe, Sauvé, lui dit ce conseiller, va te

(Suite à la 2e page)

leur enlèverait à la frontière. Plusieurs centaines, sinon des milliers de *Shriners* ont tout de même passé outre, se fiant sur leur bonne chance. Aussi, quand on a voulu dévalcoiser les convois à la frontière, l'on y a confisqué pour plus de \$5,000 d'alcool caché de toutes sortes de façons, mais déposé par des douaniers fureteurs. Il y a bien eu des *Shriners* qui ont échappé à cette confiscation, mais c'est parce qu'ils pouvaient se frapper l'estomac en cognant du poêle et en disant avec gougnardise aux enquêteurs de leur pays: «No use. You can't get it. It is all here». Il n'y a pas eu d'arrestation, parce que les propriétaires des bouteilles saisies ne se sont pas montrés et n'ont pas réclamé. A tout prendre, les *Shriners* n'ont perdu que leur excédent de consommation, — ce qu'ils n'ont pu absorber pendant leur séjour en terre canadienne.

G. P.

L'aide aux minorités

Nous sommes obligés de remettre à demain quelques accusés de réception. Nous prions qu'on nous en excuse.

MM. Cardin et Raymond

M. Maxime Raymond, élu en 1925 et 1926, de nouveau candidat dans Beauharnois — M. Cardin défend la politique de M. King

Les libéraux de Beauharnois ont choisi M. Maxime Raymond comme candidat aux prochaines élections fédérales. La convention a eu lieu samedi, à l'hôtel de ville de Valleyfield, et l'assemblée a été tenue aussitôt après sur la place du marché.

MM. Maxime Raymond, P.-J. Cardin, ministre de la marine, et L.-J. Papineau, député provincial de Beauharnois, ont prononcé des discours.

M. Raymond, député du comté depuis 1925, déclare que si les conservateurs orient à la ruine, les faits offrent le plus éclatant démenti. En 1921, nous avions une dette énorme, un grand réseau ferroviaire en banqueroute, des taxes écrasantes. Le gouvernement King entre au pouvoir, diminue la dette, rétablit les finances du Chemin de fer National, diminue la dette et les taxes, tout en maintenant le pays dans une situation prospère et satisfaisante, de l'avis même des grands banquiers et de nos grands industriels. En décembre dernier, sir Charles Gordon disait: «Jamais les affaires du Canada n'ont été aussi prospères».

Il y a eu la mésentente du blé, il est vrai, et le débâcle sur le marché de la bourse.

Mais personne ne peut tenir le gouvernement responsable des activités des courtiers américains qui ont déclanché en bourse canadienne les mêmes débâcles, pas plus d'ailleurs que de la mésentente du blé qui tient aux conditions du marché mondial.

Valleyfield subit actuellement une dépression dans l'industrie du coton. Le gérant de la filature a répondu au conseil municipal que le manque de protection est cause de la crise. M. Raymond répond que cette réponse est dictée soit par un but politique, soit pour masquer une administration défectueuse. Valleyfield dépend depuis 40 ans de l'industrie textile uniquement. Comme toute industrie subit des hausses et des baisses, il est naturel que si l'industrie du coton est dans une période de dépression toute la population de la ville en souffre. Il est survenu ce fait brutal depuis quelques années, que la soie artificielle est en plus grande demande que le coton. En Angleterre, les filatures de coton sont dans le marasme et il ne reste dans le monde entier que 55% des filatures en exploitation. Aux Etats-Unis, pays pourtant bien protégé au point de vue tarifaire, les filatures ferment les unes après les autres. Et c'est le Canada qui reste le moins affecté, d'après M. Dawson, de la *Montreal Cotton*. Cette dernière fait de bonnes affaires.

M. Cardin

M. P.-J. Cardin rend, en débutant, hommage à la mémoire de M. J. A. Robb, ancien ministre des finances. «Avant d'entrer dans la discussion des questions politiques, dit-il, ma pensée se porte vers la tombe fraîchement close qui renferme les restes vénérés d'un noble citoyen de votre ville, un grand Canadien, feu M. Robb. Il était l'orgueil de votre cité, un

(Suite à la page 2)

M. Monette est candidat

«C'est l'élection des cultivateurs» — M. Patenaude appuie son associé dans Laprairie-Napierville

Les conservateurs de Laprairie-Napierville ont choisi M. Gustave Monette, avocat de Montréal, candidat à la prochaine élection fédérale.

Cela s'est fait hier après-midi, à Saint-Remi de Napierville, devant une belle assistance de 2,000 personnes. Le choix de M. Monette a été unanime.

Le feu sacré enflammait certains partisans du candidat qui affirmait, en marge de la réunion, avec une farouche énergie: «Y a plus de rouges, cette année, c'est M. Bennett qui gagne».

Par une attention délicate, tous les anciens candidats conservateurs depuis une décennie, dans le comté, ont été invités à parler. C'étaient MM. Léo Doyon, Arthur Brossard, le notaire Maximilien Coupal, Emilien Boisseau, M. Morin, un autre candidat de Saint-Philippe, M. Ariste Brossard et M. Emile Poissant. Ceux qui étaient présents ont prédit la victoire à M. Monette.

Après avoir été choisi par les délégués dans une salle du collège, M. Monette a eu une belle réception lorsqu'il est apparu devant l'assemblée qui, dans la cour du collège, attendait les orateurs.

MM. les Drs Trudeau, de Saint-Remi; Clodys Pagé, de Laprairie et Saint-Marie, maire de Saint-Remi; ont été proposés comme présidents conjoints. A chaque nom les auditeurs applaudissaient: «Il est bon» qui semble être la formule approbative générale.

M. Trudeau a invité M. Léo Doyon, ex-candidat dans le comté, à parler.

Avant M. Monette

M. Doyon fit l'éloge de M. Monette. «Il vous fait des hommes qui ne dorment pas, qui ne se couchent pas, des hommes qui savent se tenir debout devant la tyrannie de ceux qui oppriment le cultivateur. Avec des hommes comme Gustave Monette, le pays ne sera plus en danger».

M. Arthur Brossard, ancien candidat, a été appelé à parler, mais il était absent. Le président invita alors l'ancien candidat, M. Maximilien Coupal.

Comme M. Coupal se trouvait dans la foule, et qu'il tardait à se frayer un passage, un électeur l'encouragea vivement: «Hourrah, hourrah, le père, allez-y!».

M. Coupal était vivement ému. Il évoqua le passé déjà lointain où il faisait les luttres en compagnie de son vieil ami M. Patenaude, et il prédit la victoire à M. Monette.

Un autre ancien candidat, M. Morin, dit ensuite quelques mots. Il dit que par suite de l'envahissement de notre marché par le beurre de la Nouvelle-Zélande, et des produits maraichers américains, nos produits agricoles n'obtiennent pas des prix raisonnables.

Les anciens candidats Emilien Boisseau et un autre de Saint-Philippe, sont appelés à parler, mais on constate leur absence.

M. Frank Jacob, Indien de Caughnawaga, protesta contre l'isolement politique où sa race est maintenue. Les Etats-Unis ont donné les droits de citoyenneté aux noirs, et le Canada refuse ces droits aux Indiens, considérés injustement comme des mineurs. Pour prouver aux auditeurs qu'il est

(Suite à la page 2)

Le «Devoir» d'ici le 1er septembre -- \$1.00

En vue de la campagne électorale qui est ouverte, on peut s'abonner au *Devoir*, édition quotidienne, d'aujourd'hui au 1er septembre, au prix spécial de \$1.00 — pour le Canada, en dehors de Montréal et la banlieue.

Abonnement strictement payable d'avance.

Les prochains mois seront fertiles en événements. Sur la lutte électorale comme sur tout le reste, le *Devoir* sera l'informateur par excellence — impartial et complet.

L'occasion sera particulièrement propice pour nos amis qui veulent faire connaître le *Devoir*. Cet abonnement jusqu'à septembre forme en même temps un abonnement de vacances. Qu'on en profite.

Faire remise par mandat-poste ou chèque au pair payable à Montréal au *Devoir*, case postale 4020, Montréal.

M. Sauvé accepte MM. Cardin et Raymond

(Suite de la 1ère page)

demandeur pourquoi tu as voté dans tel sens. Tu ne pourras pas répondre. Alors parle de la guerre. Il va te faire l'interrogatoire. M. Benoît, d'Iberville, présentera une résolution pour faire baisser le taux du crédit agricole. Tu ne pourras pas répondre. Parle de la guerre. Il va te demander pourquoi tu n'as pas parlé lorsque M. Dumaine, de Bagot, a demandé que l'on accorde une indemnité raisonnable au propriétaire de troupeaux dont on abat les animaux. Tu ne pourras pas répondre. Parle de la guerre.

"Où, si Sauvé est élu, c'est la guerre; les Canadiens vont être obligés d'aller se battre aux Indes. Mais il y a pas encore. Si Sauvé est élu, on va passer une loi de divorce, une loi épouvantable qui va obliger les gens à divorcer. M'en est-il venu dire en deux mots ce qui est survenu au Parlement à propos de divorce. On a adopté une loi qui accorde des tribunaux de divorce à l'Ontario comme aux autres provinces anglaises du pays. Tous les catholiques, rouges ou bleus, ont voté contre la loi; si Sauvé avait été élu, il aurait voté avec eux. Lorsqu'il y a tant de problèmes importants qui se posent, pourquoi agiter ainsi les préjugés?"

"Lorsque vous reviez du marché avec vos voitures remplies de légumes non vendus, vous disiez: n'est-ce pas, ce ça ne pouvait pas durer ainsi. Mon adversaire sait que le jour est venu, c'est pourquoi il essaie de détourner votre attention. Je vous ai donné le temps d'étudier mon programme et de dire s'il vous convenait. Je n'ai reçu de partout que des approbations. J'ai élaboré ce programme avec la pleine connaissance de vos besoins, puisque j'ai toujours vécu au milieu de vous."

M. Sauvé et M. Bennett

"Je suis conservateur, tout le monde le sait. J'appuie M. Bennett dans les principaux points de son discours-programme de Winnipeg. J'appuie sa politique du "Canada avant tout". Je l'appuie lorsqu'il déclare que l'intérêt du Canada doit passer avant l'intérêt de l'Empire. J'appuie M. Bennett quand il déclare qu'il est favorable à toute proposition destinée à assurer l'indépendance économique du Canada. Il nous faut protéger nos producteurs agricoles, il nous faut protéger nos industries afin que nos ouvriers aient du travail. Pensez-vous que M. King soit bien sûr de son tarif protecteur, alors qu'il déclarait deux mois auparavant qu'il n'était pas protectionniste? Est-ce qu'on peut compter sur un adversaire de la protection pour appliquer une politique de protection?"

Après avoir dit qu'il se déplaçait libre, sincère, et qu'il réfléchissait avant de voter, M. Sauvé ajoute: "Je discuterai ces questions souvent encore avec vous au cours de cette campagne. Dimanche prochain, à Saint-Scholastique, j'aurai l'occasion de formuler mon programme devant mon adversaire s'il veut accepter mon invitation. J'aurai certaines questions à lui poser, je lui ferai connaître quelques-uns de mes griefs. Je vous remercie, électeurs et électrices, de l'appui que vous m'avez accordé et je vous demande de m'aider encore afin que nous puissions célébrer ensemble notre commune victoire le 28 juillet."

Quatre autres orateurs ont adressé la parole après M. Sauvé. M. Jos. Renaud, député provincial de Lévis, a fait l'éloge de son ancien chef; les conservateurs provinciaux ont consenti au sacrifice de la perdre parce qu'ils croient fermement qu'il rendra de grands services à Ottawa. Le notaire Labelle a fait en quelques mots un parallèle entre M. Sauvé et M. Lacombe; si le parti conservateur est porté au pouvoir et que M. Sauvé est élu, M. Bennett s'empressera de le nommer ministre. Si les libéraux conservent le pouvoir et si M. Lacombe est élu, M. King ne ferait jamais la gaffe impardonnable de le nommer ministre.

MM. Auguste Boyer et Léo Doyon sont arrivés de Laprairie-Napierville à temps pour adresser la parole. M. Boyer a fait un discours sur la politique générale; il a surtout appuyé sur le fait que le gouvernement libéral agit, dit-il, sous la dictée des progressistes de l'ouest, et cela, au grand détriment des intérêts de l'est. M. Boyer a déclaré que les électeurs de Laval-Deux-Montagnes ont rendu service à tout le pays en décidant M. Sauvé à se présenter; il a salué en lui un prochain ministre de l'Agriculture. M. Sauvé a été applaudi lorsqu'il s'est levé pour partir.

Nécrologie

ALLARD — A l'Hôtel-Dieu, le 13, à 42 ans. R. V. Roméo Allard, vicar à Saint-Lin.

CARIGNAN — Le 10, chez M. Albert Boiesel, 6897, Pouchard, Dame veuve F.-X. Carignan, née Zélie Dubord, 75 ans.

FORTIER — A Montréal, le 12, à 18 ans. Mlle Carmel Fortier, fille bien-aimée de M. Edouard Fortier et de Delvina Robitaille.

GENDRON — A Beauharnois, le 13, à 81 ans. Elise Boyer, épouse d'Antoine Gendron.

GOYER — A la Côte-des-Neiges, le 13, à 59 ans. Marie Deguire, épouse de Rémé Goyer.

HURTEL — A Montréal, le 13, à 57 ans. Arville Hurstel, voyageur, époux d'Alphonse Vaudry.

LABELLE — A St-Jérôme, le 13, à 41 ans. Mlle Michel Labelle, née Virginie Dupras.

LABELLE — A St-Thérèse, le 13, à 36 ans. Ernest Labelle, époux de feu Adèle Black.

LOISELLE — A Montréal, le 12, à 63 ans. Roch Loisel, époux d'Eveline Loisel, née Vaudry.

MONARQUE — A Montréal, le 12, à 70 ans. Emma Gattien, épouse bien-aimée de Jules Monarque.

PAQUETTE — A Montréal, le 13, Parmélie Marchand, épouse de Louis Paquette, née d'Arthur Brousseau, et en secondes noces de Jean-Baptiste Paquette, résidant au 6736 Première Ave. Rosemont.

PERRAS — A Montréal, le 13, à 57 ans. Aimée Brousseau, épouse de J.-B. Perras.

La Société Coopérative
DE FRAIS FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
HARBOUR 5555
RUE SAINT-CATHERINE EST

M. Monette est candidat

(Suite de la 1ère page)

bien indien. M. Jacob prononce quelques paroles en iroquois, après avoir conseillé en riant à ses auditeurs de ne les répéter à personne.

MM. Ariste Brossard et Emile Poisson sont invités à parler, mais ils sont absents.

M. Auguste Boyer, avocat de Montréal, reproche au gouvernement King d'avoir gouverné non pour le bien du pays mais pour garder le pouvoir. M. Patenaude et ses amis avaient dénoncé en 1925 et 1926 les lois contraires aux intérêts de la classe agricole. On n'a pas voulu les croire alors, mais aujourd'hui le peuple admet que ces hommes avaient raison. Le gouvernement King a été obligé à la veille des élections de modifier le tarif douanier afin de pouvoir présenter à l'élection une façade de bon pouvoir et pour cela il a cédé aux réclamations des progressistes, au détriment de la province de Québec.

M. Arthur Beaubien dans Provencher

Winnipeg, 16. (S.P.C.) — Il y a eu trois conventions dans la région de Winnipeg à la fin de la semaine. Deux conservateurs et un libéral-progressiste ont été choisis. Le libéral-progressiste est M. Arthur Beaubien, qui a été choisi dans Provencher, qu'il a représenté au Parlement depuis 1921. Les deux conservateurs sont M. Thomas Hay, choisi dans Springfield, et M. E.-A. Cooke, choisi dans Saint-Basile. M. Hay avait servi dans le 22^e bataillon, et avait servi dans le rang de la mairie Webb, de Winnipeg, et M. Isaacs, avocat, M. Hay est un avocat de Winnipeg.

Le candidat Cooke est un mécanicien de locomotive. Il y avait quatre autres candidats, dont le colonel Georges McLean.

Dans Wentworth

Hamilton, 16. (S.P.C.) — M. Gordon C. Wilson, député fédéral de Wentworth depuis 25 ans, sera de nouveau candidat. Des officiers du parti conservateur ont annoncé qu'il avait accepté de reconsidérer sa décision de se retirer, et hier il fit sa déclaration officielle. La convention de nomination aura lieu mardi soir.

Cette décision règle la situation embarrassante créée à la convention de la semaine dernière par la candidature de M. Thomas J. Mahony. L'exécutif conservateur a cédé la convention et l'a journa jusqu'à ce qu'une réunion de délégués d'hommes nommés puisse être organisée. A la suite de cette décision, M. Mahony retirera son nom comme candidat.

M. Woodworth proteste

Winnipeg, 16. (S.P.C.) — Lorsque M. J.-S. Woodworth, candidat ouvrier dans Winnipeg-Centre, a appris par les journaux que la fanfare du régiment Princess Pat allait jouer à une réunion de conservateurs, il a protesté auprès du ministre de la défense, M. J.-L. Ralston. Il ne veut pas qu'on emploie les fanfares militaires pour des fins politiques.

Ottawa, 16. — Au département de la défense nationale, on prétend que la fanfare du Princess Pat relève du commandant Victor Anderson, de Winnipeg. Il peut accorder à ses musiciens la permission de jouer à des réunions politiques pourvu que ces engagements ne nuisent pas aux fanfares de civils. M. Woodworth s'entendra avec le commandant Anderson.

Au Nouveau-Brunswick

Saint-Jean, N.-B., 16. (S.P.C.) — M. J.-B. Baxter, premier ministre de la province, a déclaré samedi soir, à une réunion à Albert, que le gouvernement, s'il est remis au pouvoir jeudi prochain, entreprendra un programme d'éducation de tempérance, et enseignera ainsi au peuple à restreindre ses achats de ce que le gouvernement a à vendre. Le premier ministre avait parlé à Moncton et à Hillsborough plus tôt dans la journée.

M. W.-P. Jones, chef de l'opposition, a parlé à Woodstock, hier soir, de la prétention qu'il a été le candidat du ministre des postes M. P.-J. Veniot, et a déclaré que s'il était appelé à former un gouvernement, il le ferait librement.

M. A.-A. Dysart, ancien chef de l'opposition, parlant à Compton, a rendu hommage à son successeur et a prédit qu'il remporterait un succès dans l'élection de jeudi.

M. R.-B. Hanson, dans une assemblée du gouvernement à Fredericton Junction, a accusé la précédente administration Veniot d'avoir engagé la province dans le commerce des liqueurs en établissant une Commission des liqueurs.

Avez-vous besoin d'imprimés:
livres, brochures, revues, journaux, circulaires de tout format, affiches, placards, têtes de compte et autres imprimés de bureau, cahiers, billets, cartes de visites, etc.?

Adressez-vous au "Devoir",
430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél.: HARBOUR 1241).

Docteurs. Consultez !!!
ETABLISSEMENTS GAFFRE,
GAILLOT & FILON
34, Blvd de Vaugrand — Paris XVème

Rayons X, Diathermies
Electrothérapie

GAILLOT & CIE
54, Chemin de la Vallée (Rhône)
Ultra-violet, infra-rouge
Lampes astatiques pour salles d'opérations et dentistes
Electrodes de quartz.

Prix et conditions les plus avantageux
Devise et catalogue sur demande
Service d'un Ingénieur électroélectricien-radiologiste

Agence générale pour le Canada:
PAUL CARDINAUX 2 S.
"PRESSION FRANÇAISE"
3458, St-Denis HA. 2357
MONTREAL

dez votre beurre au point de ruiner notre industrie laitière; venez, marchez.

(Suite de la 1ère page)

Ce fut M. Patenaude

On va vous faire une autre guerre. Rappelez-vous que les deux partis ont décliné la participation à la guerre en 1914, qu'ils sont responsables de la conscription en 1917. Le seul qui se soit déclaré franchement contre la conscription, c'est un conservateur, M. Barrette, et sa motion pour tuer la loi de conscription n'a été appuyée que par quelques conservateurs, dont M. E.-L. Patenaude. Les libéraux qui comptaient dans leurs rangs plusieurs Anglais conscriptionnistes ont demandé l'appel au peuple. Sir Wilfrid Laurier, qui était très habile, voulait garder ses partisans conscriptionnistes et c'est pourquoi il a pris un détour. Or, ce fut M. Patenaude qui abandonna le pouvoir pour se prononcer contre la conscription, et ce fut un libéral qui prit sa place dans le cabinet d'union, qui établit la conscription.

En 1925, M. Patenaude a parcouru la province et averti les cultivateurs qu'ils allaient à la ruine si on ne les protégeait pas par un tarif suffisant. Les libéraux ont fait face à la bataille, en répondant que Meighen voulait envoyer les Canadiens à la guerre de Turquie. Et cependant il n'y a jamais eu de guerre de Turquie. Cette année on ne vous parlera pas de la vente de vos produits, du marché étranger, mais on vous parlera de la guerre des Indes. Préparez-vous contre ça, car on va tenter d'apurer vos femmes et vos enfants avec la guerre des Indes. Rappelez-vous aussi qu'il faut défendre votre bien, celui de vos enfants.

Enfin, le gouvernement ayant voté \$25,000 pour construire une jetée à Laprairie, on en a profité pour faire venir des gens d'en dehors du comté et les enrégimenter comme électeurs du comté. Que les libéraux sincères qui ont à cœur l'intérêt et la dignité du comté, aillent détruire par leur vote, ces votes étrangers.

M. Monette remercie M. Brossard de tous les services dont il lui est redevable. On a dit que tous deux étaient en froid. Ce n'est pas vrai. M. Monette a rencontré M. Brossard à la déclaration qu'il est de tout cœur avec la cause conservatrice, et avec M. Monette, et surtout avec les cultivateurs du comté de Laprairie-Napierville.

M. E.-L. Patenaude

M. E.-L. Patenaude rappelle qu'il y a trente ans, cet été, il faisait la première lutte dans le comté de Laprairie, en compagnie du notaire Coupal et d'autres amis. Trente ans, cela paraît très lointain, dans l'avenir, mais vu d'arrière, c'est bien court. Depuis, j'ai vu disparaître les uns après les autres les braves amis qui m'aidaient et m'encourageaient et qui vivaient alors à l'ombre du collège. Ils s'en sont allés dormir leur dernier sommeil dans le cimetière. Leurs fils ont continué la tâche ancestrale et bien des luttes se sont déroulées depuis. J'ai entendu exposer ici toutes sortes de théories politiques, j'ai entendu prêcher le libre-échange, la réciprocité limitée, la réciprocité illimitée, le tarif pour le revenu, etc. par nos adversaires. Mais la seule politique que nous ayons préchée est restée la même, c'est la doctrine de protection, la grande politique nationale qui assis jadis les bases de la prospérité de notre pays. Il y a 50 ans, au cours d'une grande crise, un grand homme d'Etat, sir John Macdonald, créait la chartre économique qui devait assurer l'avenir du pays. D'autres sont venus qui ont négligé ou ajouté quelques pierres à l'édifice, mais chaque fois qu'on tentait d'arracher des pierres au vieux édifice, le désordre se produisait et bientôt il fallait revenir à la vieille charpente, à la vieille doctrine, au vieux parti et à ses représentants. En 1925, je ne préchais pas la ruine et le découragement, mais je disais que nous habitions un pays immensement riche en ressources innombrables, que ce pays devrait être habité par une population riche, mais qu'il ne l'était pas.

UNE PREDICTION DE M. CANNON

LE SOLICITEUR GENERAL DANS LE CABINET KING PREDIT L'ELECTION DE 63 OU 64 LIBERAUX DANS LA PROVINCE DE QUEBEC, LE 28 JUILLET.

Finch, Ont., 16. (S. P. C.) — Lorsque l'on comptera les votes de la province de Québec le soir du 28 juillet, on constatera sûrement que les libéraux y auront gardé les 61 sièges qu'ils y avaient au parlement et de plus on verra qu'ils auront gagné deux comtés, peut-être trois des quatre représentés actuellement par des conservateurs. Telle est la prédiction faite par M. Lucien Cannon, solliciteur général du Canada à la convention libérale de Stormont, tenue ici samedi. La convention choisit M. Arnold N. Smith, de Cornwall, comme candidat aux prochaines élections.

Le solliciteur-général a parlé en ces termes: "La province de Québec, aux dernières élections, a élu 61 libéraux et quatre conservateurs, ces derniers étant les spécimens ultimes d'une espèce qui est destinée à disparaître, pour ce qui est de la province de Québec. Si l'on considère les 24 comtés entourant immédiatement la ville de Québec, on peut être assuré que pas un seul conservateur ne sera élu dans ce district, le 28 juillet. Dans la province en général, des quatre survivants de 1926, il ne restera que deux. Québec est encore libéral et loyal à la mémoire de Laurier et écoute son héritier politique, M. Mackenzie King". L'adversaire de M. Smith sera M. Frank Shaver, conservateur.

Le sénateur H. H. Horsey adressa aussi la parole et dénonça les conservateurs de n'avoir pas fait ce qu'ils reprochent maintenant aux libéraux, pendant qu'ils étaient au pouvoir. Parlant de M. Bennett, M. Lucien Cannon dit qu'il est le meilleur actif que les libéraux ont dans cette campagne. Son programme, dit M. Cannon, ne contient rien de constructif et il ne consiste qu'à

Ce dont on parlera, selon lui

Premièrement, on va vous parler de questions étrangères à la province. Il y a plusieurs grandes questions dans la politique, mais la principale actuellement, c'est la défense de la terre. Mais on va chercher à détourner votre attention de la question principale. On va par exemple vous entretenir de questions scolaires. Je ne suis pas plus catholique que les autres, mais j'ai à dire que lorsque ces questions seront soulevées, je ferai mon devoir et tout mon devoir. Nous avons déjà eu un gros bovo en Ontario. Or, c'est un conservateur qui l'a réglé. On a trop souvent exploité les questions scolaires, simplement pour monter les gens. Lorsque la question des écoles ontariennes est venue à la fallu que M. Ferguson, un conservateur, attende que la voix des grands brailleurs se soit fermée pour régler la question, car il faut la paix pour régler ces sortes de problèmes. Je suis pour la défense de nos écoles et entièrement, mais ce n'est pas par des engueulades qu'on arrivera au but, c'est par de bons procédés. Avant de conserver l'influence de la race dans nos écoles, il faut se battre. A quoi sert de voter sur une question scolaire, si le printemps prochain je dois partir pour l'étranger pour y chercher la subsistance de ma famille? On ne fait rien avec un peuple dans la misère. Redonnons-nous d'abord de quoi vivre.

En second lieu, on recherchera à

produire le découragement chez vous. On vous parlera de la guerre. Je vous mets en garde contre ceux qui iront chez vous pour faire trembler vos femmes et vos enfants avec les histoires de guerre.

Qu'il avait raison en 1925 et en 1926? Ceux qui nous ont injuriés ou ceux qui réclamaient pour vous des mesures de protection? On peut causer la vérité à quelques-uns, pendant quelques années, mais un jour elle sort du puits et confond ses détracteurs. La preuve la plus éclatante que nous disions la vérité en 1926, c'est qu'aujourd'hui, en 1930, nos adversaires se couvrent de faux habits et viennent réclamer votre vote avec la première lettre de notre programme. Mais j'aurais été plus fier qu'eux, j'aurais donné à ceux qui le méritaient le crédit de cette initiative. Si j'avais raison en 1925 et en 1926, que ne le disaient-ils alors!

Vous avez ouvert vos portes aux produits étrangers, ou du moins on les a mal fermées; on a permis à l'étranger de venir inonder vos marchés, de venir partager avec vous le bien commun. Vous n'avez rien exigé, mais aussi vous n'avez rien reçu en retour. Que diriez-vous de l'habitant à l'aise qui dirait à ses voisins: "Venez cultiver ma terre, je paierai toutes les dépenses mais vous partagerez avec moi". Or, c'est la politique adoptée par le gouvernement King. Il a dit à la Nouvelle-Zélande: "Ame-

critiquer ce qu'a fait le gouvernement libéral.

Analysant le travail accompli par le gouvernement, le solliciteur général appuya sur la réduction des taxes, la diminution de la dette nationale et la substitution simultanée de surplus à des déficits, comme les conservateurs en avaient, lorsqu'ils étaient au pouvoir. En plus de cela, M. Cannon parla de la politique ferroviaire du gouvernement, disant que le gouvernement avait changé le Canadian National d'un passif qu'il était en un grand actif pour le pays. Les difficultés entre les gouvernements et les provinces ont été réglées, la Colombie britannique s'est vu retourner les terres des chemins de fer et la Rivière-de-la-Paix, les trois provinces des Prairies ont eu leurs ressources naturelles, les provinces de Québec et d'Ontario ont reçu une offre généreuse pour régler leurs questions hydro-électriques et les Provinces Maritimes ont été traitées avec une grande générosité par le gouvernement. Après avoir fait la revue du travail accompli par le gouvernement, M. Cannon posa la question: "Qui remplacera le ministre King s'il est défait? Désirez-vous le retour du gouvernement-fantôme? Ce fut une bonne farce que ce gouvernement, déclara M. Cannon. Avez-vous entendu parler de l'addition de grands talents dans les rangs conservateurs? Qui prendra la place de M. Lapointe? De M. Cardin? De M. Dunning? ou la place de n'importe quel autre membre du cabinet? Dans Québec vous ne pourriez pas trouver de conservateurs pour remplacer ces hommes, car les conservateurs ne peuvent même pas se trouver de candidats."

En Ontario, qui pourra les remplacer? Là-dessus, M. Cannon parla de l'entrée de M. Ferguson dans la lutte fédérale. "Je n'avais jamais pensé que M. Ferguson nous appuierait et deviendrait libéral. M. Ferguson a toujours été contre nous, mais je pense que nous gagnerons même s'il est contre nous. M. Cannon parla ensuite du grand oeuvre du gouvernement: le budget Dunning. Ce budget a des clauses pour protéger les fermiers, chose qui n'a jamais existé de 1911 à 1921, lorsque les conservateurs étaient au pouvoir. Nous avons joint les différentes parties de l'Empire ensemble pour rencontrer les besoins économiques impériaux par l'unité et la force. Parlant de la préférence britannique, M. Cannon dit que notre budget est un exemple pour le reste de l'Empire et qu'il faisait partie de la politique de Laurier."

M. Bennett s'est opposé à la préférence britannique. Il ne veut pas non plus faire affaires avec les Etats-Unis. Où fera-t-il affaires alors? M. Bennett dit qu'il fermerait le marché américain et il ne veut pas ouvrir le marché britannique. De l'autre côté, vous avez Mackenzie King, qui veut remplacer le marché américain par le marché rationnel, seule ligne de conduite impartiale."

La visite de Gouraud en Roumanie

Bucarest, 16. — Les milieux politiques se préparent à recevoir le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, considéré généralement comme le missionnaire militaire de France.

La visite du général Gouraud suit de près celle de M. Loucheur qui a parcouru la Roumanie et d'autres pays du sud-est de l'Europe y compris la Turquie.

Le général serait très satisfait, pense-t-on, si la France pouvait compter sur l'amitié de la Roumanie en cas d'une guerre éventuelle avec l'Italie.

M. Loucheur s'est occupé particulièrement de la situation économique de la Roumanie dans le même cas.

Le roi Carol participera probablement à de nombreuses réceptions en l'honneur du gouverneur militaire de Paris.

AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 15ème jour d'août 1930, à 10 h 30 de l'avant-midi, au Palais de Justice, à Montréal, HARRY CLAY CHESLEY, agent, des cités et district de Montréal, s'adressera par voie de pétition, à l'un des juges de la Cour supérieure siégeant en chambre pour obtenir des lettres de vérification d'habitation à qui a été dévolue la succession de feu DAME MARGARET MILDRED CHESLEY, en son vivant épouse de feu HARRY CLAY CHESLEY, et décédée des cités et district de Montréal, et décédée la part de chaque héritier dans ladite succession.

DATE A MONTREAL, ce 27ème jour de mai 1930.

BELL, PENDER & WEST,
Procureurs du pétitionnaire.

BUREAUX CLASSEURS CHAISES

J. A. Elder & Co
634, rue Notre-Dame Ouest Montréal

CROISIERE A NEW-YORK
par le fleuve et le golfe St-Laurent et l'Atlantique

A bord du luxueux paquebot
"ARCADIAN"
Retour par l'Hudson et les lacs
Georges et Champlain

10 jours \$100. tous frais entiers \$100. compris
Départ: Samedi 28 juin 1930
PROSPECTUS SUR DEMANDE

LE "DEVOIR"
SERVICE des VOYAGES
430, Notre-Dame Est - Montréal
Tél. HARBOUR 1241

Demain: MARDI, 17 juin 1930.

Saint-Avit, abbé

Lever du soleil, 4 h. 11.

Coucher du soleil, 7 h. 50.

Coucher de la lune, 9 h. 52.

Premier quartier, le 5, à 5 h. 2 m. du soir.
Pleine lune, le 11, à 1 h. 18 m. du matin.
Dernier quart, le 19, à 4 h. 6 m. du matin.
Nouvelle lune, le 26, à 8 h. 33 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 93.
Minimum aujourd'hui 67.
Même date l'an dernier 93.
Même date l'an dernier 67.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.67, 11 heures a.m. 29.65.
Midi: 29.67.

Chiffres fournis par la maison L.-R. de Meulé, 3904, rue Saint-Paul, Montréal.

Le juge Denis renvoie l'action du Dr J. E. Desrochers contre le collège des médecins

Le Dr Desrochers réclamait \$5,000 — Mandamus accordé

M. le juge Denis a rendu jugement ce matin dans la cause du Dr Joseph-Emile Desrochers contre le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec. Le Dr Desrochers poursuivait le Collège des Médecins et le Dr Léo Pariseau pour la somme de \$5,000. Il se plaignait d'une lettre du Collège des Médecins à M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, au sujet du Syndicat Médical, limité, et d'une lettre du Dr Léo Pariseau au Collège des Médecins au sujet de l'Hôpital Post-Graduate de Montréal, lettres qui, disait-il, étaient injurieuses pour lui.

M. le juge Denis a renvoyé l'action avec dépens.

Il y avait, greffée sur la même question, une autre cause pour mandamus: J.-E. Desrochers contre Joseph Gauvreau et le Collège des Médecins et Chirurgiens, mis-en-cause.

Le Dr Desrochers demandait à prendre connaissance d'une lettre que le substitut du procureur général aurait écrite le 26 avril 1927, lettre que le Dr Gauvreau avait, disait le Dr Desrochers, soustraite à

la connaissance du Collège des Médecins, et qui pouvait servir à le justifier de l'accusation dont il était l'objet au sein de ce collège. Il demandait aussi à prendre connaissance de certaines lettres de créances.

Dans son jugement, M. le juge Denis ordonne au Dr Joseph Gauvreau de donner connaissance au Dr Desrochers des lettres de créances des représentants universitaires dans le bureau de gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens, qui ont voté à la réunion du bureau provincial des médecins au mois de septembre 1927, ainsi que des lettres s'il en existe ou mention peut être faite de ces documents.

La communication de ces documents devra être donnée au bureau du Dr Gauvreau en sa qualité de registraire du Collège des Médecins, le jeudi, 26 juin, 1930, à 2 heures de l'après-midi.

Le juge ordonne aussi au Collège des Médecins et Chirurgiens de laisser le Dr Gauvreau donner connaissance des documents tel qu'il dit plus haut; le tout avec dépens contre l'intimé, le Dr Gauvreau.

M. Lacombe choisi dans Deux-Montagnes

LE DEPUTE SORTANT FERA LA LUTTE A M. ARTHUR SAUVÉ. LE CANDIDAT LIBERAL SE LANCE A L'ATTAQUE DE SON ADVERSAIRE. M. RINFRET EXPOSE LES PROBLEMES QUI SE POSENT DEVANT L'ELECTORAT — UN AUTRE SAUVÉ — M. BENNETT, CALOMNIEUR DE SON PAYS — CRISE DE REACTION — LE TARIFF DUNNING — NOTRE EVOLUTION VERS L'AUTONOMIE

Les libéraux du comté de Laval-Deux-Montagnes ont tenu, hier après-midi, à Saint-Eustache, leur convention pour choisir un adversaire à M. Arthur Sauvé. La convention, présidée par le secrétaire d'Etat, M. Fernand Rinfret, ne fut qu'une simple formalité, mais l'assemblée qui suivit et qui marqua l'ouverture de la campagne a été intéressante. Il n'y eut pas d'autre nom soumis aux délégués que celui du député sortant de charge, M. Liguori Lacombe, dont le choix unanime fut accueilli avec éclat par la foule qui entourait l'église, élevée à la gare du Pacifique Canadien. Quand l'assemblée s'ouvrit, sous la présidence conjointe des maires des différentes paroisses du comté, une foule nombreuse qu'il serait bien difficile d'évaluer, s'était réunie en dépit de la chaleur.

M. Liguori Lacombe a fait un éloge à tout rompre du parti libéral, de la politique libérale, des chefs libéraux; puis il s'est porté vigoureusement à l'attaque contre M. Sauvé qui l'avait accusé, le dimanche précédent, d'avoir trahi ses électeurs. M. Rinfret a fait un substantiel discours qui était en même temps un exposé lucide des problèmes qui se posent devant l'électeur et une justification habile de la politique fédérale; à la fin de son discours il a demandé à ses compatriotes s'ils enverraient à Londres les conservateurs qui ne demandent pas mieux que de se laisser remettre les menottes du colonialisme, qui n'ont pas assez de fierté pour proclamer l'autonomie de leur pays. MM. Liguori Lacombe, avocat de Laval-Deux-Montagnes, Wilfrid Laurin, maire de L'Abord-a-Plouffe, et Cyrille Dumaine, ex-député de Bagot, ont aussi adressé la parole.

M. Lacombe

Après avoir remercié ses amis du témoignage de confiance qu'ils lui ont donné en lui offrant la candidature à l'unanimité, après avoir salué la présence de M. Rinfret, M. Lacombe déclare qu'il ne se servira pas des tactiques déshonorantes des adversaires, car il y a trop de problèmes importants qui se posent devant le pays pour descendre à des personnalités. Je ne crains pas, dit-il, l'électorat de 21 paroisses de mon comté; j'ouvre tout grand le livre de ma vie publique. S'il se présente un nouveau doute dans mon comté, vous saurez lui répondre aux polls. Je suis convaincu que le comté restera fidèle au parti libéral.

Mackenzie King veut dire Canadien avant tout, Bennett veut dire impérialiste. M. Bennett a blâmé M. King et Lapointe d'avoir travaillé à notre autonomie, il s'est opposé à la nomination d'ambassadeurs canadiens. Mais il ne réussira pas à faire avaler la couleuvre impérialiste à la province. King est un aigle qui déploie ses ailes pour voler toujours plus haut; Bennett est un moineau piaillier qui veut rester impérialiste.

Passons aux questions locales. M. Sauvé m'a accusé d'avoir trahi mes électeurs. J'ai toujours proclamé au Parlement que l'industrie agricole a besoin de protection plus que toute autre. J'ai eu l'honneur de mettre mon nom sur la motion qui a valu aux cultivateurs de Québec le tarif saisonnier. Flageolet, le de la classe agricole, votre grand ami n'a souscrit que \$10 pour la société d'agriculture tandis que j'en souscris \$25 avec un salaire qui n'est que la moitié du sien. Je sais qu'on fera intervenir le comité exécutif à propos de la question du lait. J'accuse M. Sauvé d'avoir parlé aux côtés de M. Chartrand et de Renaud lors de la grève du lait pour soulever la classe agricole. J'accuse M. Sauvé d'avoir brûlé par son absence lorsque l'entente qui a mis fin à la grève s'est conclue chez M. Perron. Lorsque la Société d'agriculture a eu besoin d'octrois, de gouvernement provincial, c'est moi qui ai dû rencontrer le ministre de l'Agriculture à la place de M. Sauvé qui était en Gaspésie. Qui a trahi ses électeurs?

M. Lacombe rappelle alors tout ce qu'il a obtenu pour son comté, puis il revient à M. Sauvé. Il l'accuse d'avoir insulté M. King et Lapointe en comparant ce qu'ils ont fait pour l'autonomie du Canada avec ce que M. Borden a fait. Il accuse M. Sauvé de porter un masque que les électeurs vont lui arracher. Au lendemain de la victoire libérale de 1921, M. Sauvé disait qu'il était enfin débarrassé du parti libéral, un boulet que la province portait à son pied; aujourd'hui, il se présente au fédéral, Nationaliste, conservateur, arcan-ciel politique, caméléon. Il a fait l'éloge de la politique étrangère de King pour escamoter des votes rouges. A-t-on besoin d'un homme qui ne sait pas ce qu'il veut et met un mois à se décider?

M. Rinfret

Ce n'est pas la première fois, commence M. Rinfret, que le parti conservateur de Québec nous envoie des sauveurs. M. Lacombe au-

raison de M. Sauvé dans Laval-Deux-Montagnes, comme M. Rheaume a eu raison de l'autre sauveur dans Jacques-Cartier. Nous avons conscience d'avoir bien protégé les intérêts de notre province. M. King a rendu justice à la province de Québec si bien qu'on le lui reproche dans les autres provinces.

Vous avez sans doute pris connaissance du discours-programme de M. Bennett. J'ai récemment reproché à M. Bennett de calomnier le pays pour s'assurer des votes. Les conservateurs me répondent qu'on peut attaquer le gouvernement sans attaquer pour cela le pays. C'est évident. Mais c'est justement parce que les conservateurs n'ont rien pu relever dans notre programme et dans notre administration qu'ils doivent ainsi attaquer le pays. C'est leur tactique habituelle. Rappelez-vous les grandes annonces du sauveur de 1925 avec les cloches qui pleuraient qu'ils allaient avec les manufacturiers qui fermaient leurs portes.

La crise actuelle est une réaction d'après-guerre, une crise de surproduction. Mais notre jeune pays a subi beaucoup mieux que les autres. Ça va mal avec les libéraux qui ont réduit la dette de \$257,000,000 depuis 1921, mais ça allait bien avec les conservateurs qui l'ont augmentée de \$3,000,000,000 en dix ans; ça va mal avec les libéraux qui ont réduit cette dette de \$80,000,000 l'an dernier, mais ça allait bien avec les conservateurs qui l'augmentaient de \$100,000,000 par année sur la fin du régime Borden-McKenney.

Le budget Dunning intéresse particulièrement votre comté. En matière de tarif, il existe deux écoles un peu doctrinaires, l'une qui veut la protection sur tous les items, l'autre qui veut le libre-échange sur tous les items. Il serait impossible de gouverner le pays en nous inspirant uniquement de l'une ou de l'autre de ces deux doctrines. Il faut distinguer entre ce que nous produisons et ce que nous ne produisons pas.

On nous fait beaucoup de reproches à propos du traité avec la Nouvelle-Zélande. Pour obtenir des avantages, il faut en concéder. La situation n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui: les cultivateurs expédiaient leur lait aux Etats-Unis et ne pouvaient pas satisfaire aux demandes pour le beurre sur le marché canadien. Le traité avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande nous a ouvert des marchés nouveaux, il a permis à notre population urbaine de s'approvisionner à meilleur marché. Depuis, les Américains ont élevé leur tarif contre notre lait, ce qui a occasionné non pas depuis quatre ans, mais depuis quelques années seulement, une crise dont souffre notre industrie laitière. Nous avons alors dénoncé le traité aussitôt que nous l'avons pu.

Les légumes et les fruits vous intéressent davantage, ici dans Laval-Deux-Montagnes. Depuis le nouveau budget Dunning, vous êtes protégés par un tarif parfait. Pendant la période où vous produisez, un tarif à tant la livre vous accorde une protection parfaite.

Mais il est une question qui est plus importante encore que toutes celles dont je vous ai entretenus. Les élections ont lieu cet été en vue de la conférence de Londres. Quels sont les hommes que vous voulez envoyer à la conférence impériale de Londres? Laissez-moi vous rappeler quelques phases de notre évolution vers l'autonomie. En 1923, M. Lapointe, un des nôtres, signait un traité avec les Etats-Unis sans passer par l'ambassadeur anglais. Peu de temps après, nous refusions de signer le traité de Locarno, négocié par le gouvernement impérial en notre absence. A la conférence impériale de 1926, M. King et Lapointe faisaient reconnaître l'égalité du Canada avec l'Angleterre vis-à-vis du trône. Nous avons maintenant des ministres pour nous représenter aux Etats-Unis, en France et au Japon. Toutes ces conquêtes, il nous a fallu les arracher de force aux conservateurs. Qui voulez-vous maintenant pour vous représenter à Londres cet automne?

Conventions libérales

Bagot: Aujourd'hui, à Saint-Liboire, à 1 h. (heure normale). Richmond-Wolfe: Demain, à Richmond, à 2 h. (heure normale). Sherbrooke: Mercredi, le 18, à Sherbrooke, à 5 h. du soir (heure normale). Hull: Mercredi, le 18, à Hull, à 2 h. (heure normale). Compton: Mercredi, le 18, à Compton, à 11 h. a.m. (heure avancée). A 2 h. p.m., il y aura grande assemblée publique. Nicolet: Jeudi, le 19, à Bécancourt, à 1 h. 30 (heure normale). Ces différentes conventions seront présidées, par M. P. J. A. Cardin ou par M. Fernand Rinfret.

M. Legault se dit candidat officiel dans Nipissing

North-Bay, 16. (S.P.C.) — M. Th. Legault, ancien député provincial, déclare qu'il se croit l'élé d'une convention régulière et qu'il est candidat officiel libéral dans Nipissing. M. E.-A. Lapierre, député sortant, se proclame également l'élé de la convention. M. Legault est en route pour Ottawa où il confiera avec les autorités libérales à ce sujet.

Sauvetage dans les rapides de Lachine

LE CAPITAIN DU "SIR HENRI" SAUVE L'EQUIPAGE D'UN REMORQUEUR — UN CHALAND S'ECROU

Le capitaine J. Chartier, du vapeur "Sir Henri", un des navires affectés à la traversée Lachine-Cauchawaga, a opéré, hier matin, le sauvetage de l'équipage d'un remorqueur qui était menacé d'aller se briser dans les rapides de Lachine. Ce remorqueur traînait un lourd chaland. Une panne de machinerie le mit à la merci du fort courant qui précède les rapides. Lorsque le "Sir Henri" a réussi à l'atteindre, il était déjà à l'ancre, à l'extrémité de la traversée. Afin de permettre au "Sir Henri" de remonter le courant avec le remorqueur, il a fallu couper l'amarrage du chaland, qui est allé s'échouer dans les rapides.

Il y avait huit hommes et une cuisinière à bord du remorqueur. Nous apprenons du bureau de la "Canada Steamship Lines" que l'équipage du chaland n'est pas à proximité du chaland des vapeurs et qu'il n'y aura pas d'interruption de service des rapides.

AUX INDES

ARRESTATION DE 26 VOLONTAIRES NATIONALISTES. POUR AVOIR VIOLÉ L'ORDONNANCE DU VICE-ROI QUI DEFEND LE "PIQUETAGE".

Bombay, Inde, 16. (S. P. A.) — Vingt-six volontaires nationalistes ont été arrêtés ce matin pour avoir violé l'ordonnance du vice-roi qui défend le piquetage. Les vingt-six volontaires qui ont été arrêtés se trouvaient dans le quartier du Fort, l'ordonnance fait du "piquetage" une offense pénale.

Le comité du congrès national indien a décidé de faire remplacer les nationalistes qui ont ainsi la surveillance devant les boutiques où l'on détaille des tissus étrangers. Deux camions de policiers dans les quartiers ont été opérés les arrestations. Des renforts considérables ont été appelés de Poona et d'ailleurs afin de permettre au gouvernement de faire face à tous les désordres qui pourraient se produire. Les dirigeants anglais sont heureux de voir arriver la saison des moussons; l'un d'eux s'écriait: "La Providence est venue à notre secours. Voilà qui va mettre fin aux bagarres pour quelques semaines".

Les 26 nationalistes qui ont été arrêtés pour avoir violé la loi qui interdit le "piquetage" ont aussitôt été condamnés à quatre mois d'emprisonnement rigoureux. Ceux qui ont pris leur place à la porte des boutiques où l'on vend des tissus de fabrication étrangère ont aussi été arrêtés. Des foules énormes applaudissent chaque volontaire que la police emmène.

LES ATTAQUES ENTRE LES SA-LINS.

Ahmadabad, Inde, 16. (S. P. A.) — En dépit de la saison des moussons et de ses déluges intermittents, les attaques des volontaires nationalistes contre les dépôts de sel se continuent dans certaines localités du Gujarat. La police a visité le camp des volontaires à Shahpur, mais sans trouver de sel.

LE "PURDAH" EST CHOSE DU PASSE.

Calcutta, Inde, 16. (S. P. A.) — Les partisans de Mahatma Gandhi ont proclamé hier que le "purdah" ou réclusion des femmes est maintenant une chose du passé, puisque les femmes ont abandonné la solitude de leur foyer pour lutter pour l'indépendance. Ils se réjouissent du fait que les femmes indiennes qui vivaient depuis des siècles dans l'effacement se voient accorder un nouveau statut par la Commission Simon qui a tout particulièrement noté la part que prenaient les femmes à la campagne de désobéissance civile.

Première messe de l'abbé Conrad Ayotte

St-Barthélemy, 16. (Spécial au Devoir) — Elevé à la prêtrise par S. G. Mgr Papineau samedi, M. l'abbé Conrad Ayotte a chanté hier sa première messe. M. l'abbé Ayotte avait comme prêtre assistant M. le chanoine Clermont, comme diacre un de ses oncles, le R. P. Gustave Bernèche, Oblat de Marie-Immaculée, et comme sous-diacre un de ses cousins M. l'abbé Albert Bernèche, vicaire à Ste-Elisabeth. C'est M. l'abbé Athanasie Forget, supérieur du collège de l'Assomption, qui a donné le sermon de circonstance.

Cette fête religieuse coïncidait avec les noces de diamant des grands-parents du nouveau prêtre. Il y a eu banquet au couvent des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. Le curé, M. le chanoine Clermont, après avoir offert ses vœux au nouveau prêtre et à ses grands-parents, a souligné le fait que M. l'abbé Ayotte est le soixante-deuxième prêtre de la paroisse.

M. Thomas s'occupe des Dominions britanniques

Londres, 16. (S.P.A.) — M. J.-H. Thomas a pris son poste aujourd'hui comme secrétaire d'Etat des Dominions. Il succède à lord Passfield. Ce dernier s'occupera désormais des affaires des colonies.

M. HOOVER ET LE BILL SUR LE TARIF

Washington, 16. (S. P. A.) — M. Hoover estime que sa ratification du bill tarifaire est nécessaire pour une prompt amélioration des affaires. Il affirme que les articles variables du nouveau tarif peuvent corriger les taux inéquitables que le bill pourrait contenir. Il voit dans ces articles variables un grand espoir d'arracher le tarif à la politique et à ses couloirs.

M. Hoover considère que le bill du tarif constitue l'accomplissement de la promesse des républicains de protéger les marchés de l'agriculture et les salaires des ouvriers. Il le considère aussi comme une réponse aux demandes qu'il a faites d'une révision limitée des taux de douane. Toutes ces vues et ses opinions, M. Hoover les a exprimées dans un communiqué à la presse.

De plus, dans ce communiqué, M. Hoover place clairement sur les épaules la responsabilité de la fixation des nouveaux taux, disant qu'un président ne peut pas, à cause de ses nombreux devoirs de ces sortes, faire une étude complète de chacun des 3,300 articles d'un budget qui a fixé l'attention de centaines d'hommes pendant plus d'un an.

Dans son communiqué, le président a d'abord fait remarquer qu'il y a quinze mois que ce bill est à l'étude, qu'il a été présenté en exécution d'une promesse des républicains aux électeurs et que les promesses électorales ne doivent pas être de vains gestes. Il a ensuite rappelé que dans son message de convocation de la session spéciale du congrès en avril 1929 il a recommandé une hausse de la protection agricole, une révision des autres points du tarif, une réorganisation de la commission tarifaire et une mise au point de la méthode d'application des articles variables.

Des statistiques montrent, a continué le président, que la moyenne des droits perçus en vertu du tarif de 1922 a été de 13.8 p. c.; l'application du nouveau tarif est portée ce pourcentage à 16 p. c. M. Hoover a ensuite rappelé que la perception moyenne du tarif McKinley a été de 23 p. c., celle du tarif Wilson, de 29.9, celle du tarif Dingley, de 25.8 p. c.

La proportion des importations qui seront admises en franchise en vertu du nouveau tarif est estimée de 51 à 63 p. c., a expliqué M. Hoover. On peut comparer cela aux moyennes des importations en franchises des tarifs suivants. McKinley, 62.4 p. c., tarif Wilson, 49.4 p. c., tarif Dingley, 45.2 p. c., tarif Payne-Aldrich, 52.5 p. c., Fordney-McCumber, 63.8 p. c.

Le procès de Juneau

Le procès de William Juneau, courtier en mines, accusé d'un vol de \$50,000 à différents clients de ses succursales à Montréal, Trois-Rivières, St-Hyacinthe et Shawinigan, s'est continué ce matin devant le juge Wilson, président la Cour du Banc du Roi.

Mme W. Matthews, d'Outremont, a déclaré qu'elle avait acheté dix parts d'International Nickel au mois de décembre 1929, qu'elle avait voulu faire enregistrer ses titres et n'avait pas pu le faire.

M. Therrien, comptable en chef de la compagnie Juneau, a rendu témoignage. Il a expliqué différentes opérations. Le juge Wilson lui a fait avouer que Juneau se servait de l'argent des clients pour payer les déficits laissés par d'autres de ses clients "vendus" et insolubles. C'est ainsi qu'il se servait de l'argent d'un client qui avait acquitté 75% de ses parts pour combler le déficit laissé par un autre client qui n'avait payé que 33% des siennes.

L'argent perçu des clients allait dans le même compte de banque. On payait les frais d'opération du bureau, à même ce compte. Les différentes succursales ne réalisaient pas assez de profits pour payer les frais d'opération.

Lors de la faillite, le capital investi dans la succursale de Montréal (\$9,703,000) avait été dépensé et il y avait dans les comptes un déficit de \$5,580.

La cause se continuera cet après-midi.

Comité conservateur de renseignements

L'organisation conservatrice de Montréal a ouvert un comité central de renseignements dans l'édifice Métropole, Chambre 201. Les numéros téléphoniques sont: Harbord 9056 et 9085.

L'organisation a reçu de nombreux télégrammes de toutes les parties de la province au sujet de ses récents choix de candidats dans différents comités. Le travail avance rapidement et cette semaine même plusieurs comités choisiront leurs candidats. L'organisation se dit assurée de présenter un front uni aux prochaines élections.

Dans Saint-Denis

La convention conservatrice de Montréal-Saint-Denis aura lieu jeudi 19, à 8 heures 30 du soir, à la salle de l'école Lamennais, angle Beaubien et Saint-Denis.

Le commissaire Russell démissionne à Chicago

Chicago, 16. — Le commissaire de police, William Russell, de Chicago, a démissionné.

A WALL STREET MOUVEMENT DE BAISSSE FORMIDABLE

New-York, 16. — Des liquidations en masse se sont produites dans l'ouverture du marché, ce matin, à Wall Street. Un grand nombre de lots variant de 5,000 à 8,500 actions ont été jetés sur la place. Vanadium, Eastman Kodak et Western Union ont perdu tout de suite de 3 pts à 5 pts 1-2. L'offre d'un lot de 8,000 actions a fait baisser le cours de l'U. S. Steel de 1 point 1/2. Columbia Gas et Pennsylvania Railroad ont perdu chacun un point.

Un grand nombre de valeurs ont touché de nouveaux bas, notamment les titres American Telephone, International Telephone et Atchison. Les titres Southern California, Edison, Electric Power & Light, Dupont, Standard Gas, American Can, Safeway Stores et Westinghouse Electric ont cédé de un à trois points.

Peu de temps après l'ouverture Eastman Kodak perdait cinq points de même que Union Pacific. Allied Chemical a subi un recul de quinze points.

Le roi Carol devra prendre un repos

Bucarest, 16. (S.P.A.) — Souffrant de surmenage, le roi Charles II a décidé d'aller se reposer à son château de Pelesch, à une cinquantaine de milles de la capitale. Depuis son retour, il y a une dizaine de jours, le roi n'a guère eu de repos. Il a eu et a encore à affronter plusieurs problèmes de gouvernement et de famille.

Un haut dignitaire a nié le retour de Mme Lupesco à Bucarest. D'après une dépêche publiée par le "Daily Mail" de Londres, elle devait entrer en Roumanie, à Bagdad, hier, le roi Charles ayant promis de l'envoyer chercher.

La reine Hélène a passé une partie de la journée d'hier au palais de Scorbistes, pour se remettre d'un rhume, assure-t-on.

Le divorce de la reine Hélène

Bucarest, 16. (S.P.A.) — Une délegation composée de hauts prélats a annoncé au roi Charles II que le saint synode de l'Eglise orthodoxe de Roumanie a décidé de ne pas reconnaître le divorce accordé à la reine Hélène, de sorte que ce divorce n'existe pas au point de vue religieux. Mais seuls les tribunaux, qui ont accordé le divorce à la reine Hélène, il y a deux ans, peuvent l'annuler complètement au point de vue légal.

On croit dans les milieux bien informés que la réconciliation du roi et de la reine ne tardera plus beaucoup.

L'amélioration de l'île Sainte-Hélène

Le comité exécutif annonce que l'administration dépensera \$500,000 pour améliorer à l'île Sainte-Hélène, d'ici deux ans. En plus des améliorations dont nous avons déjà parlé, la ville construira un aquarium.

Le maire et l'exécutif conféreront avec sir Henry

Sir Henry Thornton, président du chemin de fer National du Canada, aura une entrevue cet après-midi, à son bureau, rue McGill, avec le maire Houde et les membres du comité exécutif et M. Lancaster, ingénieur en transport de la ville de New-York. On étudiera le projet des voies élevées et des voies souterraines.

LA VISITE DE L'ARCADIAN

L'Arcadian, le somptueux paquebot à bord duquel le Devoir organise une croisière à New-York (départ de Montréal le 28 juin), est arrivé dans notre port où nous pourrions le visiter de dimanche, le 15, à vendredi, le 20 juin, inclusivement, entre 2 h. et 5 h. de l'après-midi au quai No 6, vis-à-vis la rue Saint-François-Xavier.

Pour cette visite, on peut se procurer des cartes d'admission au Service des Voyages du DEVOIR. Ceux qui nous ont fait connaître leur intention de faire ce beau voyage sont tout particulièrement invités.

Des représentants du DEVOIR seront à bord de l'Arcadian, à la disposition des visiteurs pour leur fournir tous les renseignements et recevoir leurs inscriptions. Ce voyage, rappelez-vous, est offert à un prix très modique: \$100 (et plus, suivant la cabine), pour dix jours, dont cinq sur l'Océan, quatre à New-York et une nuit et une journée sur l'Hudson et les lacs Georges et Champlain.

LE DEVOIR

Service des Voyages
430, Notre-Dame est — Téléphone: Harbord 1241.

Le parlement anglais se réunira jeudi

Londres, 16. (S. P. C.) — Le Parlement se rassemble jeudi après les vacances de la Pentecôte. Le programme législatif est encore bien chargé et le Parlement est en retard. Les travaillistes et les libéraux prétendent que c'est la machine parlementaire elle-même qui est défectueuse, tandis que les conservateurs accusent le gouvernement de questions litigieuses. Les députés se demandent si la session va se clore à la fin de juillet ou bien si elle va s'ajourner de bonne heure pour se continuer à l'automne.

Grève générale à Jérusalem

POUR PROTESTER CONTRE L'EXECUTION DE TROIS JEUNES ARABES

Jérusalem, 16. (S. P. A.) — Tous les musulmans et même quelques chrétiens ont fermé leurs boutiques hier pour obéir à la proclamation de l'exécutif arabe qui a déclaré une grève pour protester contre l'exécution, demain, de trois jeunes Arabes qui ont pris part aux bagarres de l'été dernier. La plupart des autres groupes se sont unis aux Arabes et il semble bien qu'on va faire une procession après l'exécutif sioniste pour qu'il use de son influence et obtienne la grâce des condamnés.

Un journal arabe publie une dépêche d'Acre où les condamnés attendent leur exécution, où il est dit: "La jeunesse se lèvera s'ils sont exécutés. Nous demandons au gouvernement d'accorder une amnistie, car autrement il pourrait bien mettre le feu à la poudre". Un autre journal arabe, d'Haifa celui-là, déclare: "Le 17 juin sera un jour où une étincelle sera allumée, non seulement en Palestine, mais à travers tous les pays arabes. Nous n'écrivons pas à des phrases vaines, mais nous donnons un avis au gouvernement, un avis qui pourra éviter des désordres".

Mort mystérieuse

Marcel Robert, un jeune garçon de 17 ans, domicilié au no 4713, rue St-Hubert, est mort dans des circonstances assez mystérieuses après une altercation qu'il eut avec un ami. La police fait des recherches actives afin d'éclaircir cette affaire.

Une commission du service municipal

M. l'échevin Auger et M. Dubuc, surintendant du Bureau de placement municipal sont revenus d'Ottawa où ils ont étudié le système de la Commission du service civil. M. Auger proposera au comité exécutif une Commission du service municipal.

NOS VOYAGEURS S'EN REVIENTENT

Un câblogramme reçu samedi, tard tard pour publication, mande de la part de M. l'Heureux, représentant du Devoir au voyage Europe-Carthage, que les voyageurs suivants se sont embarqués le vendredi 13 juin à Liverpool, à bord du Laurent: "Mme J.-B. Cadrin, Mlle Madeleine Dams, M. Fabbé S. Valiquet et sa sœur Mlle M.-A. Valiquet, M. Joseph Boutin, M. Etienne Décarie, Mlle Marie Roux et M. et Mme J.-E. Sauvé".

Le "Laurent" est attendu à Montréal samedi ou dimanche prochain. Nous donnerons des précisions plus tard.

Non message, M. l'Heureux ajoute: "Tout va bien."

LES VINGT ANS DE MONTREAL-EST

RECEPTION A CETTE OCCASION.
CHEZ M. JOSEPH VERSAILLES.
SAMEDI — QUELQUES NOTES
SUR CETTE VILLE

La ville de Montréal-Est a fêté samedi son vingtième anniversaire de fondation. Il y a eu grande réception dans l'après-midi dans les jardins, chez M. Joseph Versailles, maire, et l'un des principaux fondateurs de la ville.

La ville fut fondée en effet le 4 juin 1910, grâce aux efforts de M. Versailles. D'une superficie de 4,000 acres, elle longe le fleuve St-Laurent sur une longueur de deux milles, et, en 1929, 45% du tonnage de toutes les importations maritimes de Montréal ont été débarquées aux six quais de Montréal-Est. Un autre qual d'un coût de \$300,000 est actuellement en voie de construction.

La ville compte plusieurs industries de grande importance, entre autres celles de la Canada Cement Company, Limited, National Cement Co., Canada Gypsum & Alabastine, Ltd., Imperial Oil, Ltd., McColl-Frontenac Oil Co., Ltd., Canadian Steel Tire & Wheel Co., Ltd., British American Oil Co., Ltd., Sylvester Oil Co. of Canada, Limited, Sun Oil Co. of Canada, Ltd., Dominion Smelting & Refining Co., Wright Flexible Axle Motors, Ltd., Duncan Sporting Goods, American Tissue Mills, Canadian Copper Refiners, Ltd., etc., etc. Canadian Copper Refiners, Limited, s'y est établie tout récemment près des investigations, dans la province et ailleurs, qui ont duré une année.

M. Joseph Versailles, le fondateur de Montréal-Est, est né le 28 mars 1881. Il fit ses études au collège Sainte-Marie et à l'Université Laval, mais au lieu de s'engager dans une carrière professionnelle il se dirigea du côté de la finance et fonda la maison Versailles-Vidri-caire et Bouillais.

Parmi les collaborateurs de M. Versailles dans la fondation de Montréal-Est, il convient de mentionner MM. Jean Versailles, frère de M. Joseph Versailles, N. Langevin, J. Marcotte, C. Durand, T. Morin, W. Marchand, J. David, A. Richard, P. Bisailon, J. Hurtubise, G. Hurtubise, J.-E. Coderre, secrétaire-trésorier de la ville depuis sa fondation, Napoléon Langelier, gérant municipal depuis six ans, Arthur Vallée, conseiller légal de la ville.

La ville de Montréal-Est comprend deux commissions scolaires. Une catholique, présidée par M. J.-E. Coderre, l'autre protestante, présidée par M. le Dr J. A. Brand.

La ville comprend une paroisse au centre dirigée par M. le curé Josephat Verner. La partie ouest de la ville appartient à la paroisse Saint-Victor, la partie nord à la paroisse de Pointe-aux-Trembles. Les protestants comptent une paroisse, la "Community Church".

Parmi les personnes présentes à la réception chez M. Versailles, on comptait MM. Joseph Versailles, Joseph Versailles, fils, Alfred Lambert, membre de la commission du Port de Montréal; K. B. Thornton, gérant général de la Montreal Tramways, Paul Leclair, chef ingénieur de la Commission du Port, Arthur Vallée, c.r., conseiller légal de la ville; M. l'abbé Verner, curé de la paroisse; S. G. Tiffin, du Chemin de fer National du Canada; le colonel F. F. Clarke, J.-Emery Coderre, notaire, secrétaire de la ville; les échevins Rivet, Berthiaume, Fournier, Chartrand, Napoléon Courtemanche, Nap. Langelier, gérant de la ville; M. et Mme Paul Vau.

Feu M. J.-A. Clément

Louiseville, 16. — M. J. Adéard Clément, bourgeois, âgé de 86 ans, vient de mourir. Natif de St-Justin, il occupa pendant de longues années le poste d'instituteur à cet endroit et fut pendant 20 ans président de la Commission scolaire. Plus tard il s'occupa d'industrie laitière. Il dirigea aussi un magasin général important à St-Justin. Il demeura à Louiseville depuis 26 ans. Les électeurs de Louiseville l'élirent maire durant deux termes. Lui survivaient sept petites filles; (Alice) Mme Wilfrid Duchesne, Montréal; (Lucie) Mme Joseph Delisle, Montréal; (Eve) Révérende Soeur Gaudence, des Soeurs de la Providence, Montréal; (Juliette) Mme J. Oscar Pronovost, de Garneau Junction; et Thérèse, Cécile et Jeannette Duhamel; trois frères, MM. Téléphore Clément, de Montréal; Victor, de Lowell, Mass.; Amable, North Bay, Ont.; et deux sœurs, Mme Célestin Lebeuf, de St-Timothée de Beauharnois; et Mme Louis Gonneville, de Lowell, Mass.

Les funérailles auront lieu à Louiseville, demain matin, à 9 heures et l'inhumation à St-Justin. Nos sympathies à la famille en deuil.

Klotz est mort

Paris, 16. — Louis-Lucien Klotz, ministre des finances françaises sous Clémenceau, et qui fut récemment accusé de fraude, est décédé subitement ici hier. M. Klotz a été frappé d'une syncope pendant qu'un barbier était à la raser chez lui, et il est mort avant l'arrivée du médecin.

Après les poursuites dont il fut l'objet en 1928, lorsqu'on l'accusa d'avoir donné de mauvais chèques, M. Klotz renonça à son immunité sénatoriale et démissionna. Il fut condamné à deux ans de prison, mais après une longue maladie à l'hôpital de la prison de Fresnes, on lui accorda une liberté conditionnelle. Ses amis attribuèrent la chute au jeu et à des spéculations malheureuses.

Mariage Dequoy-Lagacé

On annonce pour le 26 juin, en l'église du Sacré-Cœur, le mariage de Mlle Germaine Lagacé, fille de feu M. Joseph Lagacé et de Mme Lagacé (Rose-Rita Godin), de Montréal à M. Edouard Dequoy, fils de feu M. Clément Dequoy et de madame Dequoy (Marie-Joséphine Favreau), de cette ville. Il n'y a pas de faire-part.

M. Massey quitte Washington

Washington, 16 (S. P. A.) — M. Vincent Massey, ministre canadien à Washington, a fait une visite d'adieu au président Hoover et au secrétaire d'Etat Stimson.

Samedi soir, M. et Mme Massey sont partis pour un court voyage à travers les Etats-Unis. Plusieurs invitations attendent M. Massey avant qu'il puisse partir pour le Canada. Un groupe de diplomates et de représentants du gouvernement des Etats-Unis s'étaient rendus sur le quai de la gare Union, à 11 h., pour venir faire leurs adieux au ministre canadien. M. Massey pourrait bien ne pas revenir à Washington avant son départ pour Londres. Parmi ceux qui sont venus lui faire leurs adieux, on remarquait sir Ronald Lindsay, l'ambassadeur anglais aux Etats-Unis, Von Pritwitz, Gaffon, ambassadeur allemand, M. Eric Low, ministre de l'Afrique-Sud, M. et Mme Massey semblaient très émus de cette démonstration d'estime et d'amitié. M. Massey visitera, le 17 juin, l'université Dartmouth, dans le New-Hampshire, où il recevra le titre de docteur en droit et le 23 juin, il recevra un honneur semblable à l'université du Michigan.

L'A. C. J. C.

Convocations

LUNDI, 16 juin. — Dollier de Casson, assemblée régulière, 8 heures. Travail présenté: "Québec", par le camarade Faivre. Réception par le camarade Bouliane.

Langevin. — Assemblée régulière. Sujets à l'étude: 1o Pourquoi le Canada est-il devenu bilingue? 2o Comment la frontière internationale du Canada fut-elle réglée? 3o Qu'étaient les Loyalistes de l'Empire-Uni?

Cercle Dollard des Ormeaux. — A 8 heures 15: le R. P. Lacasse, O. M. I., par le camarade Auguste Longpré. Chronique des journaux: Evénements politiques et nationaux, par B. Lemieux; Evénements économiques, par Lucien Genest; Evénements religieux et sociaux, par R. Gariépy.

Cercle Lemoyne. — A 8 h. 15. Travail sur les fréquentations, par Louis Robin. Cours d'apologétique. Ce qu'un jeune homme doit savoir, par M. l'abbé Roy.

MARDI, 17 juin. — Plessis. — Assemblée régulière.

MERCREDI, 18 juin. — Assemblée du comité régional, 8 heures 15.

VENDREDI, 20 juin. — Assemblée régulière du comité central, 8 heures 15.

Candidats à la pratique et à l'étude du droit

M. Blaise Fournier sera candidat à la pratique du droit, pour le barreau de Gaspé, aux examens du barreau, en juillet prochain.

Sont candidats à l'étude du droit:

BARREAU DE MONTREAL

MM. Talbot-A. Armstrong, Hercule Bittas, Emilien Briss, Vincent-F. Broseau, J. Ross Cameron, René Constantineau, Roger Cordeau, Jean-Léon Charlebois, Maurice Cousineau, Paul Dumas, Raoul Demers, Lucien Dumais, Hector Grenon, Cedric Hands, Guy Hardy, George Irwin, Harris John, Herschown, Jean Jo-dion, Raymond Julien, Samuel Kivenko, Milton Klein, Harold B. Lande, Léonard Larin, Paul Leblanc, Guy Legault, Louis Levin, René Lippe, Jean Lippens, D. Ross McMaster, André Montpetit, Cécil Pascal, Benoît Poupard, William Rother, Bernard Schatz, Arthur St-François, J. G. Stewart Jr, Paul Fer-ron.

BARREAU DE QUEBEC

Jean-C. Bériau, Henri Bouchard, Henri Boivin, A. Maxwell Boulton, Georges Delisle, Laval Goulet, Germain Lacoursière, J.-Marcel Lemieux, Gabriel Langlais, Alexandre Labrèque, Gérard Lemay, Albert Rivard, Raymond Tremblay, Roger Vézina.

BARREAU DE GASPE

Léopold Flynn, Fernand Dion-ne.

Commission de la circulation

La Commission échevinale de circulation se réunira cet après-midi à 2 heures et demie.

LA RADIO

A L'HEURE AVANCEE

Tous les programmes sont à l'heure d'été

Concerts de lundi Postes extérieurs

WJZ

6.00 P. M. MORMON TABERNACLE. — Orgue et choeurs. Marche guerrière (Rienzi), de Wagner. Lève tes yeux, (Elijah), de Mendelssohn. Prière à Notre-Dame, de Boellman. Song of the Redeemed.

10.00 P. M. ORCHESTRE CIVIQUE ROCHESTER. — Croquis caucasiens, (Dans les montagnes, Dans le village, Marche du Sarda), d'Ippolitov-Iwanow. None But the Lonely Heart, de Tschalkowsky.

Air sur la corde fa, de Bach. Vie d'artiste, (Valse), de Strauss.

11.00 P. M. HEURE DU COUCHER. — Sous les étoiles, (Partie I, suite Gitani), de Lacombe. The Lamp in the West, de Parker. Diane, de Rapée. La petite poupée de coton, de Geibel. Sous la feuillée, de Thomé. Dreaming time, de Strickland. Valse mignonne, de Drigo. On the Banks of the Wash, de Dresser. Sérénade de nuit d'été, d'Albeniz. Honey, I Want You Now, de Coe. Canzonetta, de Nicodé. Twilight (Woodland Fancies), d'Herbert.

6.05 P. M. ORCHESTRE NOIR ET OR. — Ouverture (Die Fledermaus), de Strauss. Romance, d'Ambrosio. On the Beautiful Hudson, d'Hermann. Canzonetta, d'Herbert. Pale Moon, de Logan. Swing Along, de Cook. Ballet, (La source, suite), de Delibes.

7.15 P. M. CONFERENCE par M. James G. McDonald, intitulée: "Brian et les Etats-Unis".

7.30 P. M. GYPSIES CONCERT. — Extraits des comédies musicales: Rose-Marie, King of Jazz, Wake Up and Dream. Hit the Deck, par un quartette masculin.

9.30 P. M. HEURE ESPAGNOLE. — (Comtesse Olga Albani, soprano; orchestre Marimba). Programme: O Ya! Ya!, arrangement de Markoff. La séduction, de Nocti. Princestia, de Padilla. On the Alamo, de Kahn-Jones. Seguidilla, de De Falla. La Rumba, de Maganini. La Paloma, d'Yradier. Clavellitos, de Valverde.

10.30 P. M. PROGRAMME OVAL-TINE. — Extraits, (Heads Up), de Rodgers. I Love Lou so Much, (The Cuckoos), Chanson de l'Inde, de Rimsky-Korsakoff. Tea for Two, (No. 10 Nanette), de Grofé.

10.30 P. M. PROGRAMME SHELL. — Une quartette d'hommes et un orchestre. Scherzo, (Rêves d'une nuit d'été), de Mendelssohn. Pale Moon, de Logan. Extraits, (Chu Chin Chow), de Norton. Danse hongroise, no 7, de Brahms. Porter Medley, de Foster. Marche des jouets, d'Herbert.

Le discours de M. King à Brantford

M. Mackenzie King, chef du parti libéral, ouvrira sa campagne électorale à Brantford, Ontario, ce soir. A 9 heures, heure solaire, le discours de M. King sera irradié dans tous les pays. A Montréal le discours sera irradié par C. K. A. C.

L'heure provinciale

1. Violon: Allegro Brillant Ten Have par Mlle Antoinette Gingras.

2. Chant: La Procession ... César Franck par M. Roméo Turcotte.

3. Chant: a) Berceuse .. Gretchaninow b) Chanson provençale Dell'Aqua par Mlle Camille Rousseau.

4. Causerie: Sujet: La mise en conserve des fruits et légumes, par M. J.-E. Grisé.

5. Chant: Air de Richard Coeur de Lion Saint-Saëns par M. Roméo Turcotte.

6. Violon: Tone Poem Killworth par Mlle Antoinette Gingras.

7. Chant: Air de "Nobles Seigneurs" (Les Huguenots) Meyerbeer par Mlle Camille Rousseau.

8. Violon: Romance Scandinave ... Bohm par Mlle Antoinette Gingras.

L'heure provinciale, transmise par le poste CKAC, de 8 à 9 h., mardi le 17 juin.

Concerts de mardi Postes extérieurs

WEAF

6.05 p.m. ORCHESTRE NOIR ET OR. — Ouverture (Ilka) de Doppler; Plaisir d'amour, de Martini; Moon River, de David; Deux danses hongroises, Nos 5 et 6, de Brahms; Romance, de Svendsen; Country Dance, de Grainger; Whims, de Shumann; Fairyland, d'Huerter.

8.00 p.m. — Programme Troika Bells — Avec Genia Fonariova, soprano. Doubnoska, (folklore); Passepied, de Delibes; Why? (folklore); Lezginka, danse caucasienne; Danse hongroise No 2, de Brahms; Sérénade, de Drigo; Gypsy Song; Polka Oj-Ra, Oj-Ra, arrangement de Kirilloff.

9.00 p.m. CONCERT D'ETE — Oeuvres de Rossini: Ouverture, (Guillaume Tell); Ouverture (Le Barber de Séville); Ouverture (Sémiramide); Inflammatus (Stabat Mater).

11.00 p.m. GOLDEN GEMS ARTISTS — Une noce à Trolldgaugen, de Grieg; Gypsy John, de Clay; Sur les eaux de la Minnetonka, de Lieurance; Stray Sunbeams, de Heurter; Lolita, de Buzzi-Peccia; Carmena, de Wilson.

WJZ

6.00 p.m. ANDRE CIBULSKY, ténor — My Lovely Celia, de Higgins; Triste au printemps, de Rachmaninoff; O Bimba, Bimbeta, de Sibella; La fin du jour, de Ronald.

8.15 p.m. (Au poste WGY) "The Knife", mélodrame, par les artistes WGY: Frank Oliver, Lola Summers, Edward Saint-Louis, Maurice Randall, Marjorie Tyler.

8.30 p.m. CONCERT LIBBY — Intermezzo (Carmen) de Bizet; Symphonie andante en ré mineur, de Franck; Bourrée et procession (Pièces d'eau) de Haendel; Mélodie, de Dawes; Irish Washwoman, de Sowby; Children's Song, de Carpenter; Ouverture (Le secret de Suzanne) de Wolf-Ferrari.

9.30 p.m. ORCHESTRE ARCHER — Flappers on Parade, de Davis; Down the River of Golden Dreams, de Shikret; Telling it to the Daisies, de Warren; Méditation (Thais) de Massenet.

Programme de lundi Postes locaux

CKAC, 411m, 730 kil.

10.30 — Disques, Ouverture du marché.

10.45 — Conditions atmosphériques pour l'aviation.

11.00 — Annonce de l'heure. Menu bilingue.

11.30 — Bourse. Nouvelles, température.

12.30 — Bourse de Montréal et de New-York.

12.40 — Récital d'orgue à la salle Tudor.

3.45 — Fermeture du marché. Annonce de l'heure.

6.00 — Nouvelles. Bourse. Température. Programmes du soir.

6.30 — Disques.

7.00 — Ensemble CKAC.

8.00 — Concert de la Philharmonie de Montréal-Est.

9.00 — Concert des Trois-Rivières.

10.00 — Discours de M. Mackenzie King, premier ministre du Canada.

CFRC, 291.3m, 1,030 kil.

10.00 — Heure ensoleillée.

11.00 — Programme Hall Renfrew.

11.30 — Mélodies du matin.

12.30 — Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.

1.00 — Ouverture du marché.

1.15 — Concert d'orchestre.

3.00 — Heure Wilder.

5.00 — Heure du thé.

Programme de mardi Postes locaux

POSTE CFRC

10.00 Mélodies du matin.

11.00 Maple Leaf Milling Co.

11.30 Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.

12.30 Ouverture du marché.

1.00 Concert d'orchestre.

1.15 Motinée musicale Layton.

3.00 Heure du thé.

5.00 Température, programme.

5.55 Heure du crépuscule.

6.00 Fermeture du marché.

7.00 Résultats du baseball.

7.10 Programme du Lyon Hat.

7.15 Orchestre Luxor Inn.

7.30 Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.

8.30 Programme du studio.

9.00 Cabinet Frolies.

10.00 Annonce de l'heure.

CKAC, 411m, MONTREAL

10.30 Disques, conditions atmosphériques pour l'aviation.

10.45 Ouverture du marché.

La SAUCISSE la plus appréciée est celle de S. L. CONTANT Ltée

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES de MONTREAL

Soumissions demandées pour les travaux d'agrandissement de l'école Stadacona, D. E.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal recevra jusqu'à trois heures (heure avancée) mercredi, le 25 juin 1930, des soumissions de prix pour les travaux d'agrandissement de l'école Stadacona dans la paroisse de la Nativité de la B.-V. Marie. Ces soumissions devront être scellées et adressées à Monsieur Victor Doré, Président Général de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, 117, ouest, devant porter sur l'enveloppe, en sus de devront porter sur l'enveloppe en sus de l'adresse, les mots "Soumissions, agrandissement école Stadacona".

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque personnel du soumissionnaire au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000.00) certifié par une banque canadienne à charte payable à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Toutes soumissions non accompagnées d'un tel chèque ou qui ne seront pas faites suivant les formules prescrites et fournies par l'architecte M. Alcide Chausse, ne seront pas considérées.

Les soumissionnaires pourront consulter ou se procurer les copies de plans et devis pour ces travaux chez Monsieur Alcide Chausse, architecte, 30 ouest, rue St-Jacques, à partir de mardi le 17 juin 1930.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le SECRÉTAIRE, Jean CASGRAIN, Montréal, ce 12 juin 1930.

JOURS ENSOLEILLÉS dans le Golfe Saint-Laurent

Air vivifiant joint au sahn de la mer — paysages enchanteurs, nuits fraîches d'été — et tout le luxe et la gaieté du bord que vous pouvez espérer, vous attendent lors des croisières du S.S. New Northland à

Gaspé — Terra-Neuve — le Saguenay

Croisières de 3 1/2 à 11 jours. Visite d'endroits originaux et agréables. Autres vapeurs pour Terra-Neuve, via la rive nord — Labrador Canadien — Baie des Chaleurs. Informations de toute agence de voyages, ou envoyez coupon.

CLARKE Steamship Co. Limited "MD"-17

19, Im. Dominion St. Montréal. Veuillez me faire parvenir détails sur vos croisières.

Nom Adresse

AVIS LEGAUX

Canada, Province de Québec, No 12535

Cour de Circuit du District de Montréal

ACME GARAGE LIMITED, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans les cités et districts de Montréal. Demanderesse

F. DUBUC, et-devant de la municipalité de Beauport, comté de Labelle, district de Hull et maintenant de lieux inconnus. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

(Par ordre) S.-E. MEUNIER, Député-greffier de ladite Cour.

AVIS IMPORTANT

concernant les commandes de VINS DE MESSE

Les Messieurs du Clergé et les Institutions religieuses s'évitent de la correspondance, des annués et des retards, en consultant le tarif officiel des Vins de Messe ci-joint, et en observant ponctuellement les recommandations qui l'accompagnent.

TARIF DES VINS

Gallon Bouteille au gallon

Vin de Tarragone Riche \$2.50 \$0.50

Vin de Tarragone Blanc "Moelleux" 2.00 0.50

Vin de Tarragone "Venizosa" seco 2.75 0.55

Vin d'Algérie "Muscat" demi-toux 2.75 0.55

Vin de Messe Sauternes Loupail (48 gl) 2.85 0.55

PRIX DES CONTENANTS

Capacité en gallons L'unité

Barils 3 \$3.00

Barils 10 3.50

Barils 20-25-26 4.50

Barriques (46-48 gallons) sans frais

L'embellage des cruches est facturé à un prix moyen de 25 sous pour un gallon, 2 gallons à 5 gallons, 50 sous.

FRAIS DE LIVRAISON

Caisse (ou fraction de caisse) \$0.30

Cruche (1 ou 2 gallons) 0.30

Baril (5 ou 10 gallons) 0.30

Baril (20 gallons) 1.00

Barriques (46-48 gallons) 2.00

N.B.—A moins d'avis contraire et pour plus de sécurité, tout envoi est confié aux Messageries (Express).

Le présent tarif est à titre d'indication et reste sujet aux fluctuations du marché.

CONDITIONS DE VENTE

Règlements en passant la commande

Le magasin des Vins

La Page féminine

LE COEUR DE L'ÉPOUSE

L'amour conjugal ne détruit pas l'amour filial mais l'empêche sur lui. Il enlève la jeune fille à ses parents pour la transporter dans un nouveau foyer dont elle sera l'âme. C'est la loi divine édictée au paradis terrestre. "L'homme abandonnera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse". Et la même loi s'applique à plus forte raison à la jeune fille. C'est à elle surtout de suivre son mari pour vivre avec lui.

Elle doit l'aimer par-dessus tout, être sa joie, sa parure, sa confidente, sa consolatrice dans ses peines, son infirmière dans ses maladies, son écho et son image, en un mot, une aide semblable à lui, suivant la parole divine. Elle doit être tout à lui.

Tout à lui! Mais l'amour conjugal suffit-il au bonheur de la femme? Peut-il remplir et combler son cœur?

Sans doute, c'est le dessein de Dieu, c'est l'idéal. L'époux est le plus grand ami de l'épouse et réciproquement. Chacun d'eux doit faire le bonheur de l'autre. Mais il n'est pas rare qu'il en soit autrement et que les caractères et les cœurs ne puissent s'harmoniser. Ce désaccord vient de plusieurs causes, mais surtout de l'égoïsme de l'un des conjoints. La vie alors est dure et devient un douloureux martyre. Le cœur meurtri peut être tenté d'aller demander une consolation au dehors. Mais le devoir lui interdit. Ah! il est dur le devoir; il semble injuste et cruel. La pauvre victime est portée à la maudire. Mais non il faut porter sa chaîne, si lourde soit-elle; il faut s'armer de force, et la force, on ne la trouve que dans la religion. L'épouse malheureuse a bien de la peine à ne pas se venger, comme se vengent les femmes affranchies de la crainte de Dieu.

D'autant plus que les consolations bénévoles ne lui manqueront pas. D'autres princes charmants pourront la croiser et lui sourire; elle pourra les saluer d'un geste amical, mais elle ne se détournera pas de sa route pour les suivre dans les sentiers de traverses. Et ici se pose un cas de conscience en même temps qu'une question de psychologie féminine. Peut-il exister entre une femme et un homme qui n'est pas son mari un amour innocent et qui pourrait lui devenir pour elle une force et une compensation si elle ne trouvait pas le bonheur à son foyer? Certes on ne peut condamner une noble et franche amitié, amitié née de la sympathie des caractères, de l'estime mutuelle, du dévouement à la même cause. Mais, précisément parce qu'elle est pure, cette amitié doit être à ciel ouvert et n'avoir rien à cacher. Elle respecte le droit de l'époux et suppose son approbation à moins qu'il ne soit déraisonnablement jaloux.

Mais elle ne peut aller au-delà sans danger. Sans doute une femme honnête qui éprouve un sentiment trop tendre, se promet bien de rester fidèle à son devoir dans la région éthérée de l'idéal. Mais c'est souvent une illusion, une ruse plus ou moins inconsciente du cœur qui cherche à se rassurer et à se tromper lui-même par peur d'un douloureux sacrifice. Qui aime le danger y périra. La bonne foi, la droite intention du cœur s'altère. Saint Augustin a tracé toute une gamme d'une profonde psychologie, qui va de l'amour spirituel à l'amour sensible, de l'amour sensible à l'amour imprudent et troublant, de l'amour imprudent à l'amour coupable, du blanc au noir, de la paix radieuse à la chute lamentable. Si par aventure le cœur doit se ressaisir à temps pour éviter la faute, il souffre atrocement. Tirailé entre deux amours et comme écartelé entre ciel et terre, il subit un martyre, et hélas! un martyre sans grand mérite, car il est dû à une faiblesse ou à une imprudence initiale. Il ne faut pas jouer avec le feu ni ruser avec l'amour. Il faut se rappeler les lois divines du mariage.

La première c'est l'unité. Ils se rendent deux dans une même chair, a dit Notre Seigneur: *duo in carne una*. Duo d'amour et non un trio ni un quatuor. Duo d'amour; donc deux voix seulement, l'une la basse, la voix grave et forte; l'autre la voix chantante et mélodieuse toutes deux fondues dans une harmonie profonde et l'accord parfait: un seul air, un seul thème. Voilà la musique du mariage: elle n'est ni grégorienne, ni paléstrinienne, et encore moins wagnérienne; elle est éternelle et divine.

MANTEAU DE VOYAGE ET ENSEMBLE D'APRÈS-MIDI



A gauche: un élégant manteau de voyage en petit tweed léger dans les tons mélangés de tan, vert et brun. A droite: un ensemble d'après-midi dont la blouse est en crêpe de chine blanc, avec manches à pointes et bas de la blouse en crêpe de chine noir, ce qui produit un frappant contraste. La juquette est de fantaisie, sans manches et avec un col cape très large.

La seconde loi est l'indissolubilité. Le divorce est sagement défendu par le Christ et par l'Eglise. Entrevu, envisagé, il est le poison de l'amour. Accepté, consommé, il en est le suicide. La troisième loi découle des deux précédentes: c'est la fidélité chaste et réciproque. L'amour unilatéral n'est pas l'amour; c'en est la supplice. Ouverte, publique, l'infidélité est un scandale; cachée, c'est le mensonge et l'hypocrisie de l'amour. Le monde est d'ordinaire plus sévère pour l'infidélité de la femme que pour celle de l'homme. Féroce pour celle qui tombe, il a des trésors d'indulgence pour les pires écarts masculins. Il considère qu'avant le mariage, il est normal que l'homme jette sa gourme. Après il regarde ses fautes comme excusables sinon étonnantes. Or, au tribunal de Dieu, l'infidélité de l'homme est un péché comme celle de la femme, car il a fait les mêmes serments au pied des autels. Il n'y a qu'une loi divine de la chasteté qui oblige les deux époux.

Elle est de plus une lâcheté, car la femme trahie est en général sans armes. Elle renferme sa douleur dans son cœur. Il lui est difficile de se venger sans manquer elle-même à ses devoirs, sans ajouter sa propre honte à l'affront qu'elle a reçu de son mari. Quant au coupable, il fait deux victimes, celle qu'il trahit et celle qui se fait sa complice. Il abandonne d'ordinaire celle-ci à sa misère morale et souvent à sa misère publique et, si on lui en demande raison, il s'en tire par un échange de balles sans résultats ou par une pirouette de polichinelle.

Cela dit je dois reconnaître que si, du point de vue de la religion positive, la sévérité du monde pour la femme légère est injustifiée, parce que le précepte divin est le même pour elle et pour son époux, cependant au point de vue de la loi naturelle, elle a une certaine raison d'être ou une excuse. En effet l'ordre familial, et par conséquent l'ordre social, semble plus gravement bouleversé par l'inconduite de la femme que par celle de l'homme. Elle désorganise plus brutalement le foyer. Elle déshonore non seulement sa personne, mais le nom de son mari et celui de ses enfants. Dieu a jadis permis la polygamie à l'homme, jamais la polyandrie à la femme; ce qui prouve que chez l'homme elle ne s'oppose pas essentiellement aux fins du mariage, à la paix du foyer et à l'éducation des enfants, tandis que du côté de l'épouse, elle rend ces fins impossibles et le foyer inhabitable. La femme

ne peut partager son cœur entre plusieurs maîtres sans troubler profondément la concorde nécessaire à la famille.

Voilà pourquoi sans doute le monde est plus impitoyable pour la femme infidèle. Voilà pourquoi le mari s'inquiète à bon droit de ses légèretés et s'indigne de ses infidélités. Ce n'est pas seulement la raison du plus fort qui joue ici; c'est la raison tout court ou la raison fondée sur le droit naturel.

Chanoine S. COUBE

UN MENU PAR SEMAINE

(Suite du menu de vendredi, expérimenté par les Ecoles Ménagères Provinciales de Montréal.)

DARIOLES SUR CANAPES

Hacher finement une tasse de jambon froid, ajouter 1-2 tasse de mie de pain, 2 jaunes d'œufs cuits durs et passés au tamis, 2 c. à table de beurre, sel, poivre, paprika, 2 œufs battus et 1 1/2 à 3-4 tasse de lait riche; bien mélanger et verser dans de petits moules de 3-4 po. d'épaisseur. Cuire au four, au bain-marie, couvrir d'un papier beurré. Démouler sur des rondelles de pain rôt et mettre dessus un œuf poché, ou quelques cuillères de sauce blanche aux câpres. Cette recette peut servir 8 à 10 personnes.

PATE BRISEE

1 1/2 tasse de farine, 1-4 tasse de saindoux, 1-4 tasse de beurre, 1-3 tasse d'eau froide, 1-2 c. à thé de sel.

Bien mêler à l'aide de deux couteaux le saindoux avec la farine, y ajouter assez d'eau froide pour en faire une pâte qui ne s'attache pas au bol. Prendre le beurre, le travailler un peu, et l'étendre par petites noisettes sur la pâte, repailler étendre de nouveau, lui donner 2 ou 3 tours, la laisser reposer si possible, et en garnir le dessus d'une assiette à tartes. Faire cuire à four chaud. Déposer la crème au citron.

CREME AU CITRON

1 tasse d'eau, 1 tasse de sucre, 3 c. à table rases de farine de maïs, 1 c. à thé de beurre, le jus et l'œuf. Faire un sirop très épais avec le sucre, la farine, l'eau, le jus de citron et le beurre. Laisser cuire 10 minutes. Ajouter le jaune d'œuf. Laisser refroidir et remplir la tarte. Monter le blanc en neige, le disposer sur le dessus de la table et faire dorer au feu.

FAITS ET GLANES

POUR COMPLETER LA SOMME

Gluck, passant dans la rue Saint-Honoré, cassa un carreau de boutique de la valeur de trente sous. Le marchand n'avait pas de monnaie à rendre sur le petit écu que le musicien lui tendait pour payer le défilé.

— Attendez-moi, dit-il, je vais changer votre pièce et je reviens.

— Monsieur, je suis pressé, c'est inutile. Je vais compléter la somme. Et il cassa un autre carreau.

SOULAIT

Triboulet, bouffon de cour de François Ier, avait été menacé par un grand seigneur de périr sous le bâton pour avoir parlé de lui avec trop de hardiesse. Il s'en plaignit au roi.

— Si quelqu'un, lui dit, celui-ci, était assez hardi pour te tuer, je le ferais pendre un quart d'heure après.

— Ah! Sire, répliqua Triboulet, s'il plaisait à Votre Majesté de le faire pendre un quart d'heure avant!

Retraite fermée au couvent d'Hochelaga

Une retraite fermée pour jeunes filles aura lieu au couvent d'Hochelaga, du 27 juin au soir, le vendredi, au 1er juillet au matin. Cette retraite sera prêchée par le révérend Père A. Lortie, O. M. I. Les retraitantes sont priées de se présenter en costume très modeste, d'apporter leur nécessaire de toilette, leur livre de prières et un voile blanc pour les exercices à la chapelle.

Prière de s'inscrire d'avance. S'adresser à la supérieure: 3587, rue Notre-Dame, Est, Montréal, téléphone Clairval 0803.

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrochers): *Autour de la Maison*. (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre dont la troisième édition vient de paraître en est à son sixième mille. "Livre immortel, chef-d'œuvre du terroir", ainsi le qualifie notre poète Albert Loreau à sa parution. Rempli d'originalité, de talent, d'émotion, ce livre intéresse tous les âges.

Au comptoir, \$1.00; franco, \$1.05. Librairie du Devoir.

Le nid de fauvette

Je le tiens, ce nid de fauvette! Ils sont deux, trois, quatre petits. Depuis si longtemps je vous quête: Pauvres oiseaux, vous voilà pris. Mais quoi, n'entendez-je pas leur mère, Qui pousse des cris douloureux? Oui, je la vois, et c'est leur père Qui vient voltiger autour d'eux. Hélas! si du sein de ma mère Un méchant venait me ravir, Je le sens bien, dans sa misère, Elle n'aurait plus qu'à mourir. Et je serais assez barbare Pour vous arracher vos enfants? Non, non, que rien ne vous sépare: Non, les voici, je vous les rends. BERQUIN

Chez les femmes conservatrices

Les femmes conservatrices de la division Saint-Jacques entendent prendre une part active dans la présente campagne fédérale si l'on en juge par l'enthousiasme qui a présidé à la nombreuse assemblée tenue à 974 Duluth, chez Mme N.-E. Gobeil, présidente de leur association.

Dans une conférence très goûtée et fort applaudie, Mme Dumont-Laviolette insista sur la nécessité pour les femmes canadiennes d'exercer leur droit de vote afin de contribuer à imprimer à la politique de notre pays une direction vraiment nationale.

Mme Denis Désilets, en termes choisis, remercia la distinguée conférencière et de brèves allocutions furent également prononcées par Mme A.-E. Labelle, présidente générale du comité exécutif des dames conservatrices de Montréal, et Mme Félix Desrochers, secrétaire.

Le programme musical était sous la direction de Mme Audette et de Mlle Payette.

Mme L. Gauthier, secrétaire, rendit compte des récentes activités de l'association des dames conservatrices de la division Saint-Jacques et des remerciements furent votés unanimement à la présidente, Mme Gobeil, pour son dévouement et le zèle infatigable qu'elle déploie à promouvoir les intérêts de la cause conservatrice.

PETITE VIE DES SAINTS

16 juin, SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS, de la Compagnie de Jésus. Saint Jean-François Régis naquit le 31 janvier 1597 au village de Foncouverte, au diocèse de Narbonne. Il fit ses études au collège des jésuites à Béziers. Il devint bientôt un modèle de piété et d'application. Il avait une tendre dévotion pour la très sainte Vierge.

A dix-huit ans il entra dans la Compagnie de Jésus. Pendant son noviciat, il s'unit à Dieu d'une manière si intime qu'il paraissait ne jamais perdre de vue sa présence. Il parlait de Dieu avec tant d'unction qu'il le faisait aimer de tous ceux qui l'entendaient.

Dès qu'il fut prêtre il se dévoua aux missions. Il séjournait pendant l'été dans les villes, et pendant l'hiver dans les campagnes. Il excellait à faire le catéchisme, ses discours étaient simples et familiers mais pleins d'une onction qui pénétrait les cœurs les plus rebelles. Jamais les rigueurs de la mauvaise saison, dans les âpres pays de montagnes, ne l'arrêtaient. Ses austerités étaient extraordinaires. Son manteau, son bréviaire et son crucifix formaient tout son bagage. Son zèle lui attirait bien des persécutions; mais son invincible patience le fit constamment tourner à la gloire de Dieu et au succès de son ministère. Il mourut le 31 décembre 1640, au village de la Louvesc, où de nombreux miracles rendent encore tous les jours son tombeau célèbre.

La procession de Notre-Dame

Voici l'itinéraire de la procession du saint Sacrement dans la paroisse Notre-Dame, laquelle aura lieu dimanche le 22 du courant. La procession défilera par les rues Notre-Dame, Bonsecours, St-Paul, où doit avoir lieu la bénédiction du port, Berri, Craig-Est, Saint-André, Dorchester, St-Denis, avec reposoir à l'église St-Sauveur (Syriens) Saint-Denis, Bonsecours, Gossford, Champ-de-Mars, Notre-Dame, jusqu'à l'église Notre-Dame où il y aura salut solennel.

Les paroisses suivantes prendront part à cette procession: la Basilique, Ste-Hélène, St-Patrice, St-Jacques, St-Sauveur, Notre-Dame et les Hongrois, sous la direction du R. P. Racz.

Exposition missionnaire

AU MONT-SAINT-ANNE, LACHINÉ

Du 15 au 30 juin, il y a exposition d'articles offerts pour l'aide aux missions par les élèves des pensionnats, des académies et des écoles dirigées par les Sœurs de

Un costume

... à la fois élégant et très léger pour la partie de golf aux jours chauds

35.00

Section du tricot

Troisième étage

Ce costume est en bouclette à mailles très lâches, et permet à la golfeuse la plus grande liberté de mouvement. En tout blanc, rose coquille, vert pâle, beige, beige foncé ou jaune, comme le modèle illustré ici. Il vous faudra plusieurs chandails... venez voir notre collection de jolis modèles en fil.

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Les Lithinés du Dr Gustin

font économiquement la meilleure Eau de table et de régime Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive SONT SOUVERAINS CONTRE

Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre

PRODUIT DE FRANCE: Exigez sur chaque boîte le nom du Dr Gustin

Franco par poste: 45s, sur réception du prix

En vente dans toutes les pharmacies

La Cie Canadienne des Agences Modernes - 455 rue Ontario Est, Montréal

Maison d'éducation

ERNEST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste Professeur de piano, orgue, théorie, solfège

958, avenue Duluth est

Tél. FRontenac 5344 Montréal

Essayez le SAINDOUX

Graisse pure lard de S. L. CONTANT Ltée

ANTIKOR-LAURENCE

ENLÈVE PROMPTEMENT LES CORPS VERRUSSEUX D'URILLONS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25c par boîte. FRANCO PAR LA POSTE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL.

Poirier, M. M. Ledoux a également étudié avec M. Alphonse Martin, organiste de Sainte-Marie.

Feuilleton du Devoir

Le Roman de Josette

Par André BRUYERE

36 (Suite)

Je l'observe d'un oeil curieux quand je le retrouve. Il est absorbé il parle à peine, il mange seulement et je me dis que M. le Curé s'est trompé. Il n'y a là qu'un fermier peu gentilhomme qui est fatigué et qui dévore silencieusement.

Après le dîner, la sieste obligatoire se dispense tout le monde. Je me glisse vers le grand salon où m'attire le piano. Jusqu'ici je ne l'ai pas ouvert. Il fallait que je fusse encore bien souffrante et peu malade de mes nerfs pour me priver de cette satisfaction favorite. A Belloc on me l'avait interdite les

premiers temps, mais maintenant je me sens si bien, surtout aujourd'hui, que j'ai besoin d'exprimer ma joie. Tante m'a certifiée que le "bruit" lointain berçait ses rêves au lieu de les troubler, aussi je m'installe avec délices. Je n'ouvre pas cependant le piano sans appréhension. Que me réserve cette grosse boîte assez ancienne mais de bonne marque. Dès les premiers sons, je tressaille. O joie, jamais je n'eus à ma disposition meilleur instrument. Les sons filent doux, clairs, aériens, le clavier révé pour jouer Mozart. Que d'heures délicieuses je vais passer désormais.

Mais ce soir, je ne suis pas en doigts encore. J'ai besoin de me remettre peu à peu. Je n'aborde pas les classiques, mes chères études, mais sous mes matins une page merveilleuse renaît, la favorite, celle que j'ai tant jouée, là-bas... tout là-bas... le Clair de Lune de Werther.

Tout un monde revit pour moi. Les yeux mi-clos, j'accompagne en sourdine de la voix la mélodie incomparable et puis je m'arrête délicieusement émue, perdue dans le rêve.

Alors, tout près, en sourdine aussi, le chant renaît. Que dis-je, le chant? Un bruit plus vulgaire mais que je ne savais pas si harmonieux, un sifflet très amorti et d'une justesse absolue répète la phrase musicale.

Je me retourne.

— Vous, Jean, c'est vous qui connaissez le Clair de Lune?

— J'ai cette audace, et aussi celle d'aimer Werther et tout Massenet. Toute la musique aussi.

— Je ne l'aurais pas cru, murmurai-je.

Il sourit.

— Ce goût vous étonne chez un sauvage. Pourtant si vous saviez, Josette, combien de fois la phrase que vous venez de jouer a résonné en moi quand j'étais dans les bois au pas de mon cheval!

Tiens, on dirait qu'il continue la conversation de M. le Curé.

— J'adore la musique.

— Pourquoi ne jouez-vous pas? — Je ne sais que siffler, avouai-je, je suis privé de tout ici. Aussi quand j'ai un moment de libre, je m'échappe et cours en ville pour me régaler un peu.

Cet appétit-là m'est plus sympathique que l'autre dont il nous donne un si éloquent témoignage deux fois par jour. Je le regarde avec bienveillance. Il reste planté là, évidemment, il espère que je vais continuer, mais évidemment aussi il se demande si je vais accepter son auditoire. Je le regarde, malicieuse, sans l'aider à sortir de son embarras.

Il me regarde aussi et alors il sourit de cette façon que je connais.

— Allons, Josette, faisons un pas

te. Ne me mettez pas à la porte. Je meurs d'envie d'entendre un peu de musique. Je ne vous dirais pas d'avoir pitié d'un malheureux affamé. Pensez seulement que la musique adoucit les mœurs eux-mêmes.

Je lui ris au nez, mais je retourne mon tabouret et je recommence le Clair de Lune, puis c'est autre chose et puis autre chose et le temps passe et Jean tout à coup fait un bond.

— Trois heures. On m'attend aux champs. Merci, Josette, le ciel vous pardonnera beaucoup en faveur de ceci.

Ce disant, il manque de renverser une pile de linge qui branle sur un fauteuil. En se raccrochant il écarte des haricots.

— Quel désordre! s'écrie-t-il. — Ce n'est pas si impeccable que chez Zélie, insinuai-je.

Il se reprit tout de suite. — Tante est vieille et ses servantes sont surchargées de besogne. Tout va bien ainsi d'ailleurs, mais s'il y avait ici une Zélie...

O Mélodie, que n'es-tu là pour vanter les travaux d'une demoiselle

de maison! Jean est parti et je médite, un peu agacée, battant le parquet du pied.

Je finis par rejoindre tante. Elle est dans la cuisine avec les servantes et organise le travail du soir.

— N'y aurait-il pas un moment de libre pour mettre le salon en ordre? demandai-je boudeuse. Vraiment, il est bien... encombré.

Tante reste perplexe. Seconde me regarde narquoise.

— Mademoiselle pourrait convertir Mélodie en femme de chambre. Tant pis pour les dindons! Mais cette petite est la seule libre... et encore.

— Dès que je pourrai, promet Irène.

Mais je m'en vais sans écouter davantage. Suis-je donc sotté d'aller implorer pour une pièce inutile, alors que les tomates trop abondantes réclament tous les chaudrons et toutes les mains pour leur précieuse conserve!

Je ne m'en vais pas si vite que je ne distingue l'organe charmant de la dame au fourneau.

— Si cette demoiselle savait se rendre utile, mais ses dix doigts

n'ont été créés que pour le piano ou la broderie.

— Taisez-vous, ordonne tante. L'allusion de Seconde n'excite d'abord en moi qu'un mépris hautain. Cependant une idée chemine peu à peu dans mon esprit. Le soir au repas, tante se prend à dire:

— Je suis bien fatiguée, pourtant demain je rangerai les armoires au linge. Irène n'a vraiment pas le temps.

— Irène a vraiment besoin de rentrer uniquement à votre service, dit Jean, vivement. Ma tante, vous vous tuez lentement. L'exige que désormais vous preniez du repos.

— Et comment, mon pauvre petit? Nous manquons de bras. Irène et Seconde te remplacent à peine un homme et il t'en faudrait deux de plus.

— Peu importe. Je veux que vous repreniez votre ancienne vie.

— Après la moisson, je te le promets.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 438, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). GÉORGES PELLETIER administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

Faits et potins

A propos des affaires de Bourse

Nous lisons dans la dernière livraison, celle du 11 juin, de l'Économiste canadien, bulletin de la maison L.-G. Beaubien & Cie, les considérations suivantes à propos de l'état des affaires en Bourse:

Tout le monde est d'accord que le marché boursier ne saurait reprendre avant la reprise du commerce. Le malheur, c'est que personne ne peut prévoir de façon certaine quand le commerce lui-même se rétablira du rude coup que lui a porté la crise boursière de l'automne dernier. Nous sommes entrés, semble-t-il, dans un de ces cercles vicieux qui ne se brisent qu'à la longue, le plus souvent par quelque heureux accident. Au Canada comme aux États-Unis, depuis quelques années, l'industrie et le commerce deviennent rapidement l'affaire de financiers qui ont intérêt à créer le plus de titres possibles pour s'en attribuer le plus possible et en revendre ensuite au public le plus possible au plus haut prix possible. C'est naturellement aux périodes de prospérité économique que ces opérations d'inflation financière sont le plus faciles, mais inutile de dire qu'elles ne sont pas de nature à entretenir l'heureux état de choses qui leur a donné naissance. L'optimisme excessif des industriels et des commerçants est une autre cause de déséquilibre; une année d'abondance et l'on songe à s'agrandir, deux bonnes années et l'on dresse ses plans de construction, trois bonnes années et l'on bâtit. De pareilles tendances amènent inévitablement la surproduction, qui engendre le chômage, qui, en réduisant la consommation, force l'industrie et le commerce à baisser leurs prix. Ce qui revient à dire qu'en matière économique la modération a encore sa place, malgré la foi de l'Amérique aux vertus productrices du mouvement perpétuel et la prétention de beaucoup de ses économistes à voir la source de toute richesse dans une perpétuelle danse de Saint-Guy. On a surcapitalisé et agrandi les usines pendant cinq ans; combien de temps faudra-t-il pour revenir à un état normal?

Le Canada a sur les États-Unis l'avantage de richesses naturelles moins entamées, d'une industrie qui, dans presque toutes ses branches, pourrait, avec une protection douanière suffisante, se développer encore davantage. Il semble aussi qu'il doit continuer de recevoir d'assez substantiels apports de capitaux étrangers: anglais, américains, même français. Un dénouement tant soit peu favorable de la crise du blé suffirait probablement à le sauver des embarras pour ainsi dire inextricables où nos voisins viennent de tomber. Il ne manque cependant pas d'hommes d'affaires, chez nous, pour croire que le temps est venu de rentrer de la voile et de se servir le rivaire; l'industrie restreint son personnel, on donne à entendre que cette année la coupe du bois sera supprimée. Dans les circonstances, la Bourse peut au mieux se maintenir et l'expectative s'impose au spéculateur. Le Bridge à 55, le privilège Canadian Car à 26, le privilège (7%) St. Lawrence Flour à 88, le Canadian Pacific à 190 ou même 195, le privilège St. Lawrence Paper à 70, sont intéressants, croyons-nous. Les titres des entreprises intéressées à la réorganisation de British Empire Steel sont peut-être bon marché au cours actuel. Mais dans l'état actuel des affaires, et avec deux périodes électoraux devant nous, l'une communale et l'autre à l'horizon, le spéculateur a tout le temps voulu pour observer, réfléchir, peser, mesurer, sans oublier, bien entendu, de consulter son courtier.

Winnipeg, 16. — Il a plu abondamment dans les trois provinces des Prairies en fin de semaine et cela a fait grand bien à la récolte. Le besoin d'humidité se faisait sentir depuis assez longtemps. La Banque Canadienne du Commerce vient de publier son cinquième rapport sur l'état des récoltes dans les provinces de l'Ouest. Il y est dit que les choses ont bonne apparence au Manitoba et que les récentes pluies ont été particulièrement bienfaisantes dans certaines régions de la Saskatchewan. En Alberta, les récoltes n'ont pas trop souffert du manque d'humidité.

En plusieurs endroits du Manitoba le blé est déjà haut de dix ou douze pouces. Les récentes pluies feront grand bien. Elles seront particulièrement profitables au blé qui a été semé tard.

La grêle n'a encore causé de dommages appréciables dans aucune des trois provinces des Prairies.

Un rapport publié par le Canadien National donne également de bonnes nouvelles. La récolte a belle apparence partout. Dans la région nouvelle de la Rivière la Paix, on prévoit un fort rendement.

Les obligations de l'Asbestos Corporation

Les porteurs des obligations hypothécaires de l'Asbestos Corporation se réuniront, cet après-midi, à l'hôtel Windsor, à 4 heures. Le but de cette assemblée est de nommer un comité qui rencontrera le président et les officiers de la compagnie afin de s'informer de l'état actuel des affaires de l'entreprise. On a annoncé récemment qu'au premier juillet l'intérêt ne sera pas payé sur les obligations de l'Asbestos.

Emprunt provincial

Vancouver, 16. — Un syndicat composé de A. E. Ames and Co., de la Dominion Securities, de la Banque Canadienne du Commerce et de la Banque Royale, s'est fait attribuer une émission de \$4,000,000 de bons du trésor de la province de Colombie britannique, échéance de six mois. La province de Colombie se trouve à emprunter cet argent à un peu moins de 4.25 pour cent.

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

	1930	1929
Beurre	16	17
Fromage	14058	10867
Oufs	12448	8844
	3342	3727

LES PRIX DE GROS EN FARINE

Prix cotés par la maison Elzébert Turgeon.

Première patente	\$7.10
Deuxième patente	\$6.70
Forêt à boulanger	\$6.30
Farine à pâtisserie	\$6.00

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, tonne \$35.25 |

Gru rouge, tonne \$30.25 |

Son, la tonne \$28.25 |

BEURRE ET FROMAGE

Prix de gros de la maison Gunn, Langlois et Cie.

Beurre:

De crémère, la livre 29s. |

De crémère, en blocs 30s. |

De cuisine 27s. |

Fromage:

Quebec, doux, meule de 20 17s. 1/2 |

Quebec, doux, au morceau 18s. 1/2 |

Canadien fort, morceau 26s. |

Kraft, boîte de 5 lbs. 31s. |

Kraft, boîte de 1 livre 33s. |

ŒUFS

Prix fournis par la Maison Z. Li-

mond et Cie.

Œufs frais:

Chantecler 38s. |

Extras 36s. |

Premiers 32s. |

Seconds 29s. |

Ces prix sont pour Montréal

POMMES DE TERRE

Prix fournis par la Maison A. Lalonde.

Les patates se vendent \$2.00 le sac de 80 livres.

Le marché des changes

Cote des devises étrangères fournie par la maison L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change.

Cours moyens, le 16 juin 1930

Angleterre, liv. st. \$4.86 2-3 \$4.85 1/2

France, franc 3.92 |

Belgique, belga 13.9 |

Italie, lire 19.3 |

Suisse, franc 19.3 |

Hollande, florin 40.2 |

Espagne, peseta 11.72 |

Suède, couronne 26.8 |

Norvège, couronne 26.76 |

Danemark, cour. 26.8 |

Bésil, milreis 0.32 |

États-Unis, dollar 1.16 1/2 |

Allemagne, R. marks 23.8 |

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GILFILLAN & CIE, courtiers.

211, rue Notre-Dame ouest, Montréal

Air Reduction 125 1/2 |

American Can 130 1/2 |

American & Foreign Power 71 1/2 |

American Power & Light 80 |

American Smelting 65 1/2 |

American Water Works 63 |

American Tel. & Tel. 21 1/2 |

Anacosta 21 1/2 |

Atlantic Refining 38 1/2 |

Baldwin Locomotive 28 1/2 |

Bethlehem Steel 87 1/2 |

Canadian Pacific 185 1/2 |

Commercial Solvents 25 |

Chicago Rock Island 30 1/2 |

Chrysler Motors 71 |

Columbia Gas & Electric 118 |

Cons. Gas of New York 115 |

Continental Can. Co. 31 1/2 |

Corn Products 98 |

Commonwealth Southern 15 1/2 |

Dupont 116 1/2 |

Davidson Chemical 30 |

Electric Power & Light Corp. 75 1/2 |

Erle Railroad 38 1/2 |

Famous Players 60 1/2 |

Freight Texas 41 1/2 |

General Goods Corp. 35 |

General Motors 44 1/2 |

Gillette 76 1/2 |

General Electric 72 |

General Railway Signal 83 1/2 |

Hudson Motors 35 1/2 |

Int. Tel. & Tel. Co. 41 1/2 |

Kennecott Copper 69 1/2 |

Mack Trucks 73 |

Missouri Pacific 39 1/2 |

Montgomery & Ward 39 1/2 |

Nash Car Co. 36 1/2 |

National Biscuit 82 1/2 |

New York Central 163 1/2 |

Northern Pacific 75 1/2 |

New Haven 103 1/2 |

Packard Motors 14 1/2 |

Pan American B. 57 1/2 |

Pennsylvania R.R. 73 1/2 |

Phillips Petroleum 32 1/2 |

Public Service of New Jersey 98 1/2 |

Radio Corporation 40 1/2 |

Remington Rand 30 1/2 |

Sears Roebuck 75 1/2 |

Simmons Steel 60 1/2 |

Sinclair Oil 25 |

Southern Railway 106 1/2 |

Standard Brand 21 |

Standard Gas & Electric 101 |

Standard Oil of New York 32 1/2 |

Southern Pacific 114 1/2 |

Studebaker 29 1/2 |

Union Pacific 218 1/2 |

United Gas Improvement 37 1/2 |

U. S. Rubber 24 |

U. S. Industrial Alcohol 73 1/2 |

U. S. Steel 161 1/2 |

Westinghouse 150 |

Wills Overland 89 1/2 |

Woolworth 57 1/2 |

White Motors 33 |

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINÉE

Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN

220, rue Notre-Dame ouest

Valueurs

Assoc. Oil & Gas 60 |

Beauharnois Pow 10 1/2 |

Brit. Am. Oil 18 1/2 |

Can. Maltine 19 1/2 |

Dist. Seagram 11 |

Home Oil 5.25 |

Imperial Oil 5.20 |

Imperial Tobacco 10 |

Inter. Petroleum 19 1/2 |

Regent Knitting 2 1/2 |

TORONTO

MINES

Abana .63 |

Amulet .65 |

Acme Oil .47 |

Alax Oil .40 |

Calumet Oil 1.16 |

Noranda 25.25 |

Vipond 1.26 |

Wright Margraves 2.00 |

L'action Brading

L'action commune de la compagnie Brading Breweries a été retirée de la liste de la Bourse de Montréal, samedi, à la demande même des directeurs. Il y a déjà quelques mois une compagnie de contrôle avait été organisée sous le nom de Brewing Corporation of Canada. Les compagnies Brading Breweries, British American Brewing, de Windsor, Kuntz Brewery, de Waterloo, et Taylor-Bates Brewing Company, de Saint-Catharines, en sont devenues les subsidiaires.

Les anciens actionnaires de la Brading Breweries ont reçu, pour chaque action ordinaire, une action privilégiée et deux actions ordinaires de la nouvelle organisation.

Dans l'avis qui vient d'être envoyé à la Bourse de Montréal, il est dit que 21,754 actions ordinaires Brading ont été échangées à date et qu'il n'en reste plus que 371 en la possession de 21 particuliers dont cinq sont des directeurs de la compagnie.

Enchères du fromage

Cornwall, Ont., 16. — On a offert à l'assemblée de samedi 35 meules de fromage blanc et 1,083 de fromage coloré, et le tout a été vendu à 15 cents 3-8.

Belleville, Ont., 16. — A l'enchère de samedi, on a offert 2,141 meules de fromage blanc seulement et vendues à 15 cents 3-4.

St-Hyacinthe, 16. — Pendant l'assemblée de l'enchère on a offert 100 meules de fromage à 14 cents 1-2, mais aucune vente n'a eu lieu.

Napawan, Ont., 16. — Pendant l'assemblée de samedi, on a offert 270 meules de fromage blanc et 1,270 de fromage coloré, et le tout a été vendu à 15 cents 5-8 la livre.

Iroquois, Ont., 16. — A l'enchère on a offert 625 meules de fromage, et le tout a été vendu à 12 cents 1-2 la livre.

Le blé à la baisse

Sur la place de Chicago, samedi le prix du blé nord américain est tombé jusqu'à 99 cents le boisseau, pour l'option de juillet, et les dernières ventes de la journée se sont faites à 99 cents 1-4.

C'était la première fois cette année que le prix du blé nord-américain se vendait à moins d'un dollar le boisseau. Pour les autres options, les prix du blé ont fléchi de

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
425 Abitibi	29	—	—	—	—
85 Abitibi préf. nouv.	80	—	—	—	—
200 Asbestos Corp.	1	—	—	—	—
135 Bell Telephone	150	150	149	149	—
21290 Brazilian	42 1/2	42 1/2	40 1/2	40 1/2	—
60 Brompton	27 1/2	—	—	—	—
190 Bldg. Products	24 1/2	—	—	—	—
295 Can. Car	21	21	20 1/2	20 1/2	—
175 Can. Car préf.	26	—	—	—	—
25 Canada Cement	15 1/2	—	—	—	—
125 Can. Ind. Alcohol	5 1/2	—	—	—	—
725 Can. Pow. and Pap.	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	—
135 Can. Steamship préf.	61 1/2	61 1/2	60	60	—
85 Chs. Gurd	34	34	33 1/2	33 1/2	—
233 Con. Smelting	209	209	204	204	—
1475 Dom. Bridge	55	—	—	—	—
30 Dom. Glass	110	—	—	—	—
24525 Int. Nickel	25 1/2	25 1/2	23 1/2	24	—
125 Massey-Harris	33 1/2	—	—	—	—
750 McColl Front.	22 1/2	23	21 1/2	21 1/2	—
1250 Mont. Power	59 1/2	59 1/2	58	58	—
700 Nat. Breweries	32	32	31	31	—
250 Nat. Steel Car	59	59	58	58	—
20 Ogilvie	375	—	—	—	—
485 Power Corp.	76	76	75	75	—
75 Quebec Power	58	—	—	—	—
Shawinigan	70	70	68 1/2	68 1/2	—
25 Steel of Canada	46	—	—	—	—
50 Winn. Electric	43 1/2	—	—	—	—
25 Winn. Electric préf.	102	—	—	—	—
BANQUES					
2 Montréal	300	—	—	—	—
10 N.-Ecosse	320	—	—	—	—
72 Royale	300	—	—	—	—

1 cent 1-2 à 2 cents 3-8 par boisseau. Des baisses du même genre se sont produites également sur le marché de

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Les fervents du sport de la lutte ne donneront rendez-vous à l'Association Mont-Royal ce soir pour assister au grand gala qu'organise le promoteur Lucien Riopel car la venue des billets est très considérable et l'on peut facilement prédire une assistance-record. Le programme à l'affiche est sans contredit le plus intéressant donné jusqu'ici et les connaissances ne perdront pas l'occasion d'aller voir les maîtres du matelas qui sont inscrits à l'affiche.

La rencontre principale suscite un intérêt tout particulier car Sonenberg, le champion du monde des poids lourds, et Einar Johansen, l'un des favoris du public montrealais, feront les frais de ce match et comme la lutte est à finir et qu'elle est pour le titre, tous les fervents du genre libre voudront voir aux prises deux experts du living tackle.

La semi-finale alignera deux autres athlètes qui appartiennent à la classe des champions car Henri Deglane et Joe Malcewicz donneront une exhibition de 45 minutes et cette rencontre devrait être un véritable régal sportif pour les connaisseurs.

Avec ces deux matches le promoteur Riopel aurait pu se limiter à mettre deux autres préliminaires entre novices mais au lieu de se contenter de cela, il a préféré aligner des luteurs avantageusement connus et aussi nous verrons à l'œuvre l'ancien champion mondial Stanislas Zbysko contre Rinaldo Siki et Dan Petroff contre Bill Bath. Voilà sûrement un programme de nature à donner pleine et entière satisfaction et les plus exigeants seront les premiers à reconnaître que le promoteur Riopel ne néglige rien pour populariser de plus en plus le beau sport de la lutte à Montréal.

En plus du programme de lutte les amateurs auront l'avantage de compter sur la présence de son honneur le maire de Montréal, des membres de l'exécutif et du corps technique, car M. Camille Houde présentera au promoteur Riopel une magnifique coupe offerte par la Commission Athlétique de Montréal en reconnaissance des services rendus par M. Lucien Riopel. Ce sera donc une soirée intéressante et bien remplie.

X.-E. NARBONNE

L'ASSOCIATION AMERICAINE

Les joutes de samedi:

Milwaukee 5 11 3
Louisville 3 10 0
Batteries: Moore et Grabowski; R. Miller, Wyckoff et Dixon, Shefflotte.
Minneapolis 6 9 1
Toledo 8 12 3
Batteries: Hill, Schupp et Gonzales; McQuillan et E. Smith.

Joute du soir:

Kansas City 9 12 2
Indianapolis 6 13 4
Batteries: Holly, H. Fette et Angley; Cveugros, Dyer, Maney et Riddle.
Parties de dimanche:

Kansas City 3 9 5
Indianapolis 9 16 0
Batteries: Maley, Holley, Sheehan et Angley; Jonnard, Burwell et Sprinp.

Kansas City 5 8 2
Indianapolis 5 8 2
(Joute arrêtée à la fin de la 7e.)
Batteries: Harmouth, Day, Maley, et Peters; Angley, W. Wolff, Burwell et Riddle.
Minneapolis 11 11 2
Toledo 16 15 2
Batteries: Benton, McCullough, Morgan et Gonzales; Ferguson, Tate, Wingard et Henline.

Deuxième partie:

Minneapolis 6 11 2
Toledo 3 8 2
(Joute arrêtée à la fin de la 6ème, pour permettre au Minneapolis de prendre le train). Batteries: Brillheart et Griffin; Heimach, Connally et Henline.

Première partie:

Saint-Paul 8 11 1
Columbus 9 12 3
Batteries: Betts, Harris et Fenner; Winters, Wyckoff et Dixon, Devine.

2ème partie:

Saint-Paul 5 12 0
Columbus 6 15 2
Batteries: Van Atta, Moore, Nikola, Murphy et Grabowski; Maxton, Doyle, Kenner, F. Miller et Devine.

1ère partie:

Milwaukee 5 11 2
Louisville 6 9 2
Batteries: Gearin, Ryan et Shea; Wilkinson et Barnes.

2ème partie:

Milwaukee 1 10 1
Louisville 2 10 0
Batteries: Stiel et Young; Weinert et Barnes.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Baltimore	37	22	627
Rochester	34	24	586
MONTREAL	31	26	544
Toronto	30	31	492
Buffalo	28	30	483
Newark	25	31	446
Jersey City	23	34	404

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
Philadelphie	34	21	618
Cleveland	32	21	604
Washington	31	21	596
New-York	30	21	588
St-Louis	23	30	434
Detroit	23	32	418
Chicago	20	39	408
Boston	17	35	327

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
Brooklyn	33	19	635
Chicago	31	24	564
New-York	28	24	538
St-Louis	26	27	491
Pittsburg	24	26	480
Boston	23	25	479
Philadelphie	20	28	417
Cincinnati	20	32	385

DEUX JOUTES PERDUES HIER A JERSEY CITY

Jersey City, 16. — Les Royals n'ont pas eu de veine contre les Chats Noirs dans les deux premières parties de la présente série car les protégés d'Eddie Holly ont été défaits dans deux rencontres, pendant la première par un résultat de 4 à 2 et la seconde par 5 à 1.

Malgré la position peu avantageuse du Jersey City dans la course au championnat de la Ligue Internationale il semble être la bête noire du Montréal et tout indique que les locaux remporteront les honneurs de la présente série comme ils ont gagné la majorité des joutes disputées entre les clubs montrealais depuis le commencement de la saison.

Dans la joute de samedi dernier alors que le Montréal terminait la série avec le Reading les Royals ont déclassé leurs adversaires et ont remporté la victoire par un résultat final de 11 à 4.

Première partie:

	ab	r.	h.	p.o.a.	e
Haines, cc	4	0	0	0	0
Gutreau, 2b	4	0	1	2	0
Gaudette, cd	4	0	2	4	0
Gulley, cg	4	0	1	2	0
Niebergall, r	4	0	1	0	0
Urbanaki, ac	4	1	2	0	3
Ripple, 3b	2	1	1	0	2
Henry, 1b	4	0	1	12	1
Smith, 1	2	0	1	0	2
Buckalew, 1	0	0	0	0	1

Totaux 33, 2 10 24 11 0

x-Frappa pour Smith à la 7ème.

JERSEY CITY

	ab	r.	h.	p.o.a.	e
Pittinger, ac	4	0	0	3	5
Cooney, 1b	3	0	0	9	1
West, cc	4	1	2	4	0
Veach, cg	4	1	2	2	0
Selkirk, cd	3	1	1	1	0
Wear, 3b	2	0	0	2	2
Gillis, 2b	3	0	0	1	1
Jorgens, r	2	1	1	5	1
x-Head	1	0	0	0	0
Bream, 1	2	0	1	0	2

Totaux 27 4 7 27 12 0

Résultat par manches:

Montréal 0002000000 — 2 10 0

Jersey City 03000100x — 4 7 0

SOMMAIRE

Points produits par Veach, Bream, Henry, Smith, Selkirk. Coups des deux buts, Bream, Jorgens, Urbanaki. Coup de circuit, Veach. Buts volés, Urbanaki, Kiple, Jorgens. Sacrifices: Wera, Selkirk, Bream, Ripple. Doubles-joux: Henri, (non assisté), et Conney, Pittinger et Cooney. Laissés sur les buts: Montréal 6, Jersey City 5. Buts sur balles de Bream 1, de Smith 2, de Buckalew 1. Retires au bâton, par Bream, 3. Coups sûrs, de Smith, 6 en 6 manches; de Buckalew, 1 en 2 manches. Lanceur perdant, Smith. Arbitres: Parker et Carroll. Durée de la partie 1.32.

Deuxième partie:

	ab	r.	h.	p.o.a.	e
Haines, cc	3	1	1	0	0
Gutreau, 2b	2	0	0	4	3
Gaudette, cg	3	0	1	3	1
Gulley, cd	3	0	0	1	0
Head, r	3	0	2	0	0
Urbanaki, ac	3	0	1	1	4
Ripple, 3b	3	0	0	9	1
Giffin, 1	2	0	0	0	3
x-Conley	1	0	0	0	0

Totaux 20 1 5 18 14 2

x-Frappa pour Griffin à la 7e.

JERSEY CITY

	ab	r.	h.	p.o.a.	e
Pittinger, ac	4	0	0	0	2
Cooney, 1b	3	2	2	6	0
West, cc	2	1	1	4	0
Veach, cg	1	2	1	0	0
Selkirk, cd	1	0	0	1	0
Wera, 3b	3	0	2	1	2
Gillis, 2b	3	0	0	4	2
Daly, r	3	0	2	4	0
Allen, 1	3	0	1	1	2

Totaux 23 5 9 21 8 0

Sept. manches, par entente.

Résultat par manches:

Montréal 00100000 — 1 5 2

Jersey City 301010x — 5 9 0

SOMMAIRE

Points produits par West, Wera 2, Gaudette, Selkirk. Coups de 2 buts, Haines, Cooney. Coups de trois buts, Cooney. Sacrifices, West, Selkirk. Doubles-joux: Henry, Urbanaki et Henry. Laissés sur les buts, Montréal 5, Jersey City 5. Buts sur balles de Allen 1, de Griffin 3. Retires au bâton, par Allen 4, "Balk", Allen. Arbitres: Parker et Carroll. Durée de la partie, 1 h. 31.

AUTRES JOUTES

Toronto 010003121000000 — 8
Reading 000041012000010 — 9
Batteries: Cantrell, Fisher, Harrison, Graham, Gibson et Phillips; Warneke, Greene, Hermann et Grace.

Toronto 0000010 — 1
Reading 000003x — 3
Batteries: Prud'homme et O'Neill, Phillips; Gramp et Whitney.

Rochester 10000011 — 3 8 1
Baltimore 00100000 — 1 4 2
Derringer et Jonnard; Bolen et McMullen.

Rochester 1020103 — 7 10 0
Baltimore 0120300 — 6 9 2
Batteries: Carleton, Littlejohn et Florence, Jonnard, Wertz, J. Weaver, Edwards et Danning.

Buffalo 01000000 — 1 9 1
Newark 21000210x — 6 13 1
Batteries: Leverett, Mills, Buchanan et Grube; Mammaux et Susce, Mun.

Buffalo 0000000 — 0 4 0
Newark 002010x — 3 7 1

Batteries: Schoof, Williams et Murphy; Chambers et Susce.

PARTIES DE SAMEDI

Montréal 000011522 — 11 17 2
Reading 000011020 — 4 9 2
Pomorski et Head; Bell, Wolfolk, Frey et Grace.

Rochester 010005008 — 14 18 1
Newark 000102001 — 4 6 4
Batteries: Berly et Jonnard; Faulkner et Susce.

Deuxième partie:

Rochester 0000800 — 8 8 0
Newark 0001020 — 3 10 2
Batteries: Ostermueller et Florence; Lucas, Harvin, Brennan et Munn.

Buffalo 000101101 — 4 16 1
Baltimore 011000010 — 3 11 0
Batteries: Fussell et Murphy; M. Weaver et McMullen.

Toronto 0000000000004 — 4 7 0
J. City 0000000000000 — 0 0 2
Batteries: Barnes et O'Neil; Grant et Jorgens.

ROYAL CANADIEN A TRIOMPHE DU CAUGHNAWAGA

Le Royal Canadien a pris une glorieuse revanche de sa défaite de dimanche dernier contre le Caughnawaga en battant ces derniers, hier après-midi à Maisonneuve, par 3 à 2.

Pit L'Heureux, l'un des meilleurs joueurs des Royal Canadiens, ne put prendre part à la joute à cause de la faiblesse de son poignet gauche.

	but	points	Henlock	Diabo
Bellerose	1	1	1	1
Fisher	1	1	1	1
Cardinal	1	1	1	1
Comtois	1	1	1	1
Leonard	1	1	1	1
Primeau	1	1	1	1
Telmose	1	1	1	1
Leclair	1	1	1	1
Sauvé	1	1	1	1
Bailargean	1	1	1	1
Allman	1	1	1	1
Dubois	1	1	1	1
Décario	1	1	1	1
Sauvé	1	1	1	1
Laumon	1	1	1	1

Premier quart

1-Sauvé, R. C. 5.00

2-Bailargean, R. C. 10.00

Punition: Diabo, 3 minutes.

Deuxième quart

3-Jacob, Caughnawaga 3.00

Punitions: Mayo et C. Sauvé, 3 minutes.

Troisième quart

4-Laumon, R. C. 12.00

Punitions: Fisher et Mayo, 3 minutes et Fisher, 10 minutes.

Quatrième quart

5-Jacob, Caughnawaga 7.00

Pas de punition.

Arbitre: Alex. Sauvé.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées samedi et hier dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

JOUTES DE SAMEDI

LIGUE NATIONALE

Chicago 202200011 — 8 10 0
New-York 001301000 — 5 6 1
Batteries: Malone et Taylor; Genewich, Hevings, Mitchell, Fitzsimmons et O'Farrell.

St-Louis 10013000000 — 5 12 1
Brooklyn 00022100001 — 6 12 2
Batteries: Hallahan, Haid et Wilson; Elliott, Phelps, Clark et Lopez.

Cincinnati 000000000 — 7 0 0
Boston 000110000x — 2 10 0
Batteries: Benton, Rixey et Sukeforth; Seibild et Spohrer.

Pittsburg 405030142 — 19 21 1
Philadelphie 005500020 — 12 15 1
Batteries: Chagnon, Spencer et Booi; Sweetland, Nichols, Smythe, Willoughby, Bengue, Speece et McCurdy.

Deuxième partie:

Pittsburg 101001001 — 4 9 1
Philadelphie 011000201 — 5 15 1
Batteries: Meine, Petty et Hemsley; Booi; Collins et Davis.

LIGUE AMERICAINE

New-York 340001030 — 11 15 1
Cleveland 202300000 — 7 1 2
Batteries: Ruffing, Johnson et Bengough, Dickey; Miller, Harder et Myatt.

Philadelphie 000010001 — 2 6 1
Détroit 450011000 — 11 16 0
Batteries: Mahaffey, Shore et Perkins, Cochran; Uhle et Haylorth.

Boston 010204001 — 8 13 2
Chicago 100100011 — 4 9 1
Batteries: MacFayden et Heving; Faber, McKain et Crouse.

Washington 100100200 — 4 6 2
St-Louis 02001020x — 5 9 4
Batteries: Marberry, Braxton et Spencer; Gray et Ferrell.

PARTIES D'HIER

LIGUE NATIONALE

Cincinnati 000000201 — 3 8 4
Boston 00021100x — 4 8 2
Batteries: Kolp, Campbell et Gooch; Cantwell et Spohrer.

St-Louis 050000202 — 9 9 2
Brooklyn 030000100 — 4 11 5
Batteries: Grabowski, Haines et Silson; Moss, Vance et Deberry, Pichinich.

Chicago 010200001 — 4 13 1
New-York 02000230x — 7 12 0
Batteries: Blake, Teachout et Hartnett; Donohue et Hogan.

LIGUE AMERICAINE

New-York 253031201 — 17 17 2
Cleveland 201002203 — 10 16 2
Pennock et Dickey; Hudlin, Shofner, Beame et Myatt.

Philadelphie 301001041 — 10 14 2
Détroit 000000100 — 1 4 0
Batteries: Grove et Cochran; Sorrell, Herring, Sullivan et Hayworth.

Washington 100001000 — 2 9 1
St-Louis 000000102 — 3 7 1
Batteries: Crowder et Spencer; Coffman, Blacholder et Manion, Ferrell.

L'OUVERTURE DU MEETING A BLUE BONNETS

Le Montreal Jockey Club a fait samedi après-midi l'inauguration de sa première réunion de la saison alors que plus de huit mille personnes ont été témoins des épreuves à l'affiche. La température était idéale et cette première matinée fut sûrement couronnée de succès.

Pour la deuxième année consécutive, Walter J. Salmon a eu l'honneur de gagner le Kindergarten Stakes, disputée pour la 23e fois annuelle, à Blue Bonnets. La classique ouverte à la jeune division, a réuni dix partants et Smear a fini deuxième et Totam a déchoché le troisième argent.

Le Kindergarten avait une bourse de \$2,000 ajoutés et la part du vainqueur fut de \$1,525.00. Les chevaux de l'écurie Whitney ont décroché \$600 comme deuxième et troisième et Stealaway a obtenu \$100 comme quatrième. La course fut rapide et le vainqueur couvrit les cinq furlongs en 1.00 3-5, soit un cinquième de moins que le record de la piste établi par Jack Atkin en 1910.

Le Handicap Blue Bonnets, de sept furlongs, a fourni une victoire populaire lorsque Koepck, de l'écurie Mont-Royal a pris la part du lion contre le Brown Wizard avec Babbie comme troisième.

Résultat détaillé des épreuves:

PREMIERE COURSE, 6 furlongs.

Bourse \$800.

Lindy, 118, Fator.
Let Alone, 120, Robertson.
Hazel Gumbert, 110, Craver.
Campfire Maid, 104, Baker.
Calamity, 102, Whittaker.
Rockaphine, 111, Drake.
Yosan, 122, Noël.
Rock Crusher, 111 1-2, Collins.
Temps, 1.13 1-5. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur Lindy a rapporté \$7.60 en premier, \$3.25 en deuxième et \$2.80 en 3e. Letalone, \$3.80 en 2e et \$2.80 en 3e. Hazel Gumberts, \$5.20 en 3e.

DEUXIEME COURSE, 1 mille.

Bourse \$1,000.

Pottery, 115, Craver.
Balsam Lake, 107, Mitchell.
Haplite, 109, Henderson.
Miss Gaiety II, 110, Wilson.
Panketa, 110, Brown.
Ore, 102, Dowoy.
Shepherd of the Hills, 109, Townrow.
Temps, 1.42.

Pari de \$2.00 sur Pottery a rapporté \$8.30 en 1er, \$6.00 en 2e et \$3.45 en 3e. Balsam Lake, \$3.45 en 2e et \$6.15 en 3e. Haplite, \$7.75 en 3e.

TROISIEME COURSE, 1 mille.

Bourse \$800.

Angry, 107, Robertson.
Brown Trap, 110, Stevens.
Chicago Lad, 110, Collins.
Donnacoe, 107, Whittaker.
Perfect Fly, 110, Baker.
Daddy Nelson, 115, Mitchell.
Lawn Grass, 107, McGinnis.
Syria, 107, Drake.
Curator, 115, Craver.
Temps, 1.39 4-5.

Pari de \$2.00 sur Angry a rapporté \$3.95, \$3.30 et \$2.60. Brown Trap, \$5.30 et \$4.05. Chicago Lad, \$6.00.

QUATRIEME COURSE, 5 furlongs.

Bourse \$2,000.

Snowwhite, 115, Baker.
b-Smeat, 115, Slate.
b-Totem, 122, Robertson.
a-Eteal Away, 111, Townrow.
Cock Robin, 107, Craver.
a-Footmark, 114, Smith.
Friar, 119, Fator.
Inferno Lad, 108, Curran.
Light Nun, 107, McGinnis.
Lorraine M., 100, Wall.
Entrées: a: Elmtree Stable; b: H. P. Whitney.
Temps 1.00 3-5.

Pari de \$2.00 sur Snowwhite a rapporté \$27.40, \$6.70, \$5.20 en 3e. Smeat, \$2.35 et \$2.60. Totem \$2.60.

CINQUIEME COURSE, — 7 furlongs.

Bourse \$1,200.

K

M. André Fauteux dans Terrebonne

M. FAUTEUX ACCEPTE LA CANDIDATURE A UNE ASSEMBLEE TENUE A STE-THERESE, HIER APRES-MIDI

M. André Fauteux, qu'une convention conservatrice avait choisi comme candidat dans le comté de Terrebonne le 5 juin dernier, a accepté de se présenter. Il a fait connaître sa décision hier après-midi, à Ste-Thérèse.

Après avoir rappelé qu'il avait passé sa jeunesse à Ste-Thérèse, M. Fauteux déclare qu'il est très touché par la marque de confiance que veulent bien lui donner ses nombreux amis en le priant de se présenter dans le comté de Terrebonne. Parmi les grands conservateurs dont il se réclame, M. Fauteux n'a pas oublié de nommer sir Adolphe Chapleau, l'ancien député de Terrebonne au fédéral, ce qui lui a valu les applaudissements d'une foule d'électeurs réunis pour l'entendre.

M. Fauteux a critiqué la politique du gouvernement. Il l'a tenu responsable du fait que 45 familles dans la région de Sainte-Thérèse ont été réduites à la mendicité et que cinquante autres sont parties pour les Etats-Unis afin d'y gagner leur pain.

Le gouvernement King, a-t-il dit, ne protège que les gros intérêts. Les sénateurs Dandurand et Raymond sont directeurs de grosses compagnies. Et à ce sujet, l'affaire de la Beauharnois est l'un des plus affreux scandales de l'année. Le tarif Dunning n'a été qu'une mesure pour capter la confiance de l'électorat à la veille des élections. Ce tarif ne fait qu'élever les barrières canadiennes lorsque les Etats-Unis élèvent les leurs et les abaisser lorsque les Etats-Unis les abaissent. Il ne place aucunement les Canadiens sur un pied d'indépendance.

Notre politique en est une de protection destinée à protéger nos ressources nationales. Nous voulons que nos industries se servent de nos propres matériaux et nous voulons garder ici notre capital humain. Nous voulons venir en aide au commerce, à l'industrie et à l'agriculture.

L'orateur a rappelé, en terminant, qu'il est temps, après quinze ans, de donner un représentant conservateur au comté de Terrebonne.

Ont aussi parlé: le Dr H. Deschambault, maire de Ste-Thérèse, l'ex-maire de Montréal, Charles Duquette, Léopold Nantel, maire de Saint-Jérôme, G. Coffin, J. Charbonneau et J. Barrette.

Fin du procès

Davis-Shaughnessy

L'audition de l'action de lady Eleanor Davis et de Mortimer Davis pour faire déclarer lord Shaughnessy et A. M. Repper de leurs fonctions d'exécuteurs testamentaires de feu sir Mortimer Davis, s'est terminée samedi après-midi.

C'était la 51ème journée d'audience. M. le juge Fabre-Surveryer a pris la cause en délibéré et rendra jugement à la fin du mois. Il apportera le dossier à Québec, l'étudiera et le rendra probablement rendre jugement le 30 juin.

Trois sténographes ont rempli 5,000 feuillets de preuves et de plaidoiries; on estime que ces feuillets contiennent 1,700,000 mots. On a déposé 411 exhibits.

Cinq actions, accessoires de la principale, sont encore pendantes. Une a pour objet d'empêcher un merger de la Canadian Industrial Alcohol Company avec d'autres compagnies de distillerie et d'empêcher la tenue de l'assemblée annuelle de la compagnie. Une seconde demande la nomination d'un séquestre en attendant règlement de l'action principale, et les trois autres concernent le contrat de lord Shaughnessy avec l'Incorporated company. Ces trois dernières actions ne seront probablement pas entendues avant le printemps prochain.

En Cour de pratique

La Cour supérieure se prépare à de longues vacances et le juge en chef Greenshield a donné, samedi, la liste des juges de la Cour de pratique pour les mois de juillet et août et le commencement de septembre.

Voici la liste: M. le juge Ducloux, du 2 au 6 juillet; M. le juge Desaulniers, du 7 au 12 juillet; M. le juge Denis, du 14 au 19 juillet; M. le juge Patterson, du 21 au 26 juillet; M. le juge Coderre, du 28 juillet au 2 août; M. le juge Trahan, du 4 au 9 août; M. le juge Fortier, du 11 au 16 août; M. le juge Delorme, du 18 au 23 août; M. le juge Archambault, du 25 au 30 août; M. le juge J. Demers, du 2 au 30 septembre. Après le 10 septembre les deux juges ordinaires de la Cour de pratique, MM. les juges Coderre et Surveryer, reprendront les séances régulières.

M. Henri Bourdon, avocat et greffier de la Cour de pratique, a donné avis aux avocats, samedi, que selon les instructions du juge Coderre, aucune cause contestée ne sera entendue entre les 20 et 30 juin. Après le 20 toutes les causes contestées d'une nature privilégiée qui tombent sous les dispositions de l'article 15 du code de procédure civile seront remises au commencement de juillet, et les autres causes contestées seront remises à l'ouverture du terme d'automne, en septembre.

La Cour de pratique ne siégera pas le samedi entre le 20 juin et le 10 septembre.

M. Chevrier dans Ottawa

Ottawa, 16. — M. E.-R.-E. Chevrier, député libéral pour Ottawa dans l'ancien parlement a mis fin à toutes les rumeurs contradictoires, qui circulaient au sujet de sa candidature probable aux prochaines élections en annonçant définitivement qu'il se présenterait de nouveau aux élections de cette année. M. Chevrier ajouta qu'il sera heureux d'être associé à M. Frank Ahearn, qu'on a déjà mentionné pour être le candidat libéral de langue anglaise.

DEUX NOUVEAUX MINISTRES

LE DR McMILLAN PREND LE PORTEFEUILLE DES PECHERIES — M. F. W. KAY EST NOMME MINISTRE SANS PORTEFEUILLE POUR REPRESENTER L'EMMENT ANGLO-PHOTO-TESTANT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Ottawa, 16. (S. P. A.) — Le Dr Cyrus McMillan, professeur d'anglais à l'université McGill, a été nommé ministre des Pêcheries par le cabinet King. M. F. W. Kay, ancien député de Brome-Missisquoi, a été nommé ministre sans portefeuille. La nomination de M. Kay donne à la minorité protestante de la province de Québec un représentant dans le cabinet.

La minorité protestante n'avait plus de représentant depuis la mort de M. Robb. Aucun ministre pour la Colombie-Anglaise n'a été nommé, mais on croit qu'un ministre sera nommé bientôt pour la province de la côte du Pacifique. Le Dr J. H. King, nommé dernièrement au sénat, est encore ministre des pensions et de la santé. Bien que le conseil du cabinet ait fait ces nominations il faut maintenant que le gouverneur-général les ratifie et comme il est actuellement à Québec, il faudra probablement attendre quelques jours avant que les deux nouveaux ministres soient assermentés. La réunion de samedi était la dernière avant que le premier ministre commence sa campagne électorale. Mais il est très probable qu'il y aura d'autres réunions du cabinet pendant la campagne, car il suffit de quatre ministres pour former quorum et transiger les affaires. Il serait donc possible que d'ici quelques semaines un nouveau ministre soit nommé pour la Colombie-Anglaise. Le premier ministre a déclaré hier soir qu'il désirait faire de plus grands changements encore au cabinet après les élections.

M. McMillan, qui est nommé ministre des Pêcheries, est natif de l'île du Prince-Edouard et il se présentera dans le comté de Queen, de cette province. Il a fait partie de la commission d'enquête sur les pêcheries, qui a visité les Provinces Maritimes et enquêté sur les conditions faites aux pêcheurs. Pendant que cette commission d'enquête siégeait on a, à plusieurs reprises, insisté sur la nécessité de séparer le ministère de la Marine de celui des Pêcheries. C'est alors que le gouvernement décida de se rendre au désir général. M. F. W. Kay siégeait à la Chambre des Communes depuis 1911 et il a fait partie de comités en plusieurs occasions. Lorsque M. Robb mourut on le désignait comme le choix probable du gouvernement pour la vacance ainsi créée. M. Kay est un cultivateur et demeure à Phillipsburg, P. Q.

M. Manion attaque M. King

Alexandria, Ont., 16. — M. R. J. Manion, député conservateur au fédéral, a accusé le premier ministre King d'avoir, pour que jamais, pris une attitude favorable aux Américains depuis qu'il est arrivé au pouvoir. M. Manion parlait à une assemblée tenue hier après-midi, en faveur d'Angus McGillivray, candidat conservateur dans Glengarry.

A propos du budget Dunning, M. Manion dit que les Etats-Unis se moquent du Canada parce que nous ne nous défendons pas. Les Etats-Unis dans chacun de ses mouvements tarifaires, "Je me soucie très peu de Washington, déclara-t-il. Je m'occupe d'aider le Canada et le me moque de ce que les Etats-Unis peuvent faire".

Le Dr Manion a blâmé le gouvernement parce qu'il n'a pas accordé assez de protection aux Canadiens, particulièrement aux maraichers et aux producteurs de beurre.

Deux postulants

Oblats se noient

Deux postulants frères convers de la maison des Révérends Pères Oblats, de Chambly-Bassin, se sont noyés hier après-midi, vers quatre heures, dans la Petite Rivière de Montréal, en arrivant de la maison de la communauté, en prenant un bain. Ils étaient partis quatre pour faire une promenade en chaloupe lorsque deux d'entre eux décidèrent de se baigner bien que ne sachant pas nager. Ernest Lépine, 18 ans, de Montréal, et Albert Lafort, 18 ans, de Saint-Alexandre de Kamouraska, se laissèrent glisser de la chaloupe dans l'eau. Pour une raison qu'on ne connaît pas, ils lancèrent la chaloupe qui chavira. Les deux autres occupants réussirent à gagner la rive mais Lépine et Lafort coulèrent au fond. On retrouva leurs cadavres une demi-heure plus tard. On pratiqua vainement la respiration artificielle. Le coroner tiendra une enquête.

Nouvelle convention libérale dans Nipissing

North Bay, Ont., 16. — M. D. A. Mooney, président de l'association libérale de Nipissing a fait une déclaration relativement à l'insuccès de la récente convention tenue mercredi dernier.

La majorité de la convention était en faveur de M. Theo. Legault, de Sturgeon Falls, et la minorité déclarait qu'il y a eu des irrégularités sur le choix de M. A. Lapiere, député du comté depuis les treize dernières années. M. Mooney a déclaré: "Après examen des rapports des deux comités de la convention tenue à Sturgeon Falls, mercredi le 11 juin, je constate qu'il n'y a pas d'irrégularité et qu'il faudra nécessairement tenir une autre convention".

La déclaration était donnée par écrit et signée par M. Mooney. La seconde convention sera probablement tenue le 23 juin, un lundi. On n'en a pas encore indiqué l'endroit.

Mort de M. G.-T. Smith

Halifax, Ont., 16. — M. George T. Smith, bien connu dans les milieux miniers, est décédé à l'âge de 75 ans.

LA NAVIGATION

UNE OPERATION CHIRURGICALE

Québec, 16. — Pour la seconde fois en six semaines une opération chirurgicale très délicate a été effectuée à bord d'un paquebot en plein golfe Saint-Laurent. Cette seconde opération a eu lieu à bord de l'"Andania", de la compagnie Cunard. L'opéré, un universitaire américain, était menacé de compression cérébrale, par suite d'une mastoïdite. Ayant constaté l'urgence, le médecin du bord, le Dr A.-T. G. Thomas, a obtenu du capitaine Edkin qu'il ralentisse son paquebot. Heureusement, il faisait calme. Un médecin qui était au nombre des passagers, le Dr J.-E. Paterson, a aidé le Dr Thomas.

LE PAQUEBOT "FRANCE" A NEW-YORK

New-York, 16. — Le paquebot "France", de la Compagnie générale transatlantique, arrive aujourd'hui à ce port. Parmi les passagers il y a M. Parker S. Gilbert, agent général pour les réparations allemandes, et M. Pierre Jay, son assistant pour la France, le vicomte Roger de Roumefort, financier de Montréal.

L'"EMPRESS OF SCOTLAND" A QUEBEC

Québec, 16. — L'"Empress of Scotland", du Pacifique Canadien, est arrivé à ce port samedi. Parmi les passagers il y avait: M. D.-E. Galloway, vice-président du chemin de fer National, M. D. Guilbault et M. J.-Fergus Grant, rédacteur à la Gazette.

ARRIVAGE DU "DUCHESS OF ATHOLL"

Le "Duchess of Atholl", du Pacifique Canadien, est arrivé samedi matin. Parmi les nombreux passagers de ce paquebot il y avait M. John Bassett, vice-président de la Gazette, et M. Willis Enwistle, du Star, de Toronto.

DEPART DU JUGE ANGLIN

Québec, 16. — M. F.-A. Anglin, juge en chef de la Cour suprême du Canada, et Mme Anglin, se sont embarqués pour l'Europe à bord du "Letitia", de la compagnie Anchor-Donaldson, samedi.

LE CAPITAINE MCINTYRE

Le capitaine Robert McIntyre, un des plus anciens marins de la "Canada Steamship Lines", est décédé à Owen Sound, à l'âge de cinquante-sept ans.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

L'"Athenia", de la compagnie Anchor-Donaldson, parti de Glasgow, arrivera à Montréal, samedi.

Le "Duchess of Richmond", du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Montréal samedi.

Le "Laurentic", de la compagnie White Star, parti de Liverpool, arrivera à Montréal samedi.

Le "Montclair", du Pacifique Canadien, parti de Hambourg, arrivera à Montréal samedi.

L'"Ascania", de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Montréal lundi prochain.

L'"Empress of France", du Pacifique Canadien, parti de Southampton, arrivera à Québec samedi.

L'"Empress of Japan", du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Québec samedi.

L'"Empress of Australia", du Pacifique Canadien, parti de Québec, arrivera à Southampton mercredi.

Le "Melita", du Pacifique Canadien, parti de Québec, arrivera à Glasgow mercredi.

L'"Ausonia", de la compagnie Cunard, parti de Montréal, arrivera à Plymouth vendredi.

Le "Duchess of York", du Pacifique Canadien, parti de Montréal, arrivera à Liverpool vendredi.

Le "Mégantic", de la compagnie White Star, parti de Montréal, arrivera à Southampton vendredi.

Le "Doric", de la compagnie White Star, parti de Montréal, arrivera à Liverpool samedi.

Le "Letitia", de la compagnie Anchor-Donaldson, parti de Montréal, arrivera à Glasgow samedi.

Le "Montclair", du Pacifique Canadien, parti de Montréal, arrivera à Reikiavik samedi.

M. King à Brantford

Ottawa, 16 (S.P.C.) — La campagne politique au Canada sera lancée pour tout de bon cette semaine. Ce soir, le premier ministre King prononcera un grand discours à Brantford qui sera irradié par tout le Canada. On croit que le premier ministre passera en revue les principaux actes de son administration et qu'il répondra au discours prononcé par M. Bennett, chef de l'opposition, à Winnipeg, il y a une semaine.

M. Bennett aura probablement le temps, à cause de la différence d'heure, d'écouter le discours de M. King avant de prononcer le sien à Victoria, Colombie anglaise, ce soir.

Demain soir, M. Bennett parlera à Vancouver et M. King à Peterboro.

Les organisations des deux partis dans les provinces s'occupent activement à aplanir les difficultés entre les candidats qui veulent se présenter dans les comités afin d'offrir un front uni lors du scrutin.

Le discours de M. King ce soir sera le premier qu'il prononce depuis le commencement de la campagne. M. King sera accompagné du professeur Norman McL. Rogers de l'Université Queen's.

A Paris

Paris, 16 (S.P.C.) — M. Philippe Roy, ministre du Canada à Paris, et Mme Roy ont été les invités d'honneur du onzième dîner annuel du comité France-Amérique. M. Gabriel Hanotaux, membre de l'Académie française, présidait. Mme Adolphe David, femme du secrétaire de la province de Québec, était présente. Parmi les principaux invités, il y avait l'ancien président Millerand.

chez Dupuis Frères

Rues Sainte-Catherine - Saint-André - Demontigny - Saint-Christophe - Plateau 5151

Fête annuelle de nos Chefs de rayons

Pour la distribution des prix COMPLETS de COUPE SOIGNEE pour garçons

Complets 2 culottes

Âges 8 à 15 ans

Confection soignée, coupe parfaite. Belle serge bleu-marine tout laine. Veston croisé, 1 culotte bouffante et 1 culotte breesches. Spécial 9.94

Complets 4 pièces

Âges 8 à 15 ans

Même qualité de serge. Veston droit ou croisé, gilet avec plis ou ordinaire. 1 culotte breesches et 1 pantalon — ou 1 culotte breesches et 1 culotte bouffante. Spécial 12.44

Complets à 2 pantalons

Même tissu pour tailles: 30 à 36 ou âges: 12 à 18 ans. Veston, gilet et 2 pantalons. SPE-13.94

SOULIERS de TENNIS

pour hommes et enfants
Pointures pour enfants: 5 à 10½. La paire 59
Pointures pour fillettes: 11 à 2. La paire 69

Pointures pour garçons: 1 à 5. La paire 89

Pointures pour hommes: 6 à 10. La paire 98

Bonne grosse toile (duck) blanche, santon ou brun. Choix de modèles: sandales, à courroies et lacés.

DUPUIS FRERES - au rez-de-chaussée

DU SOUS-SOL D'ECONOMIES

ALBERT DUPUIS, président

ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

LORSQUE VOUS NE POUVEZ PAS VENIR AU MAGASIN, DEMANDEZ NOTRE SERVICE PERSONNEL

PLATEAU 5151

LOCAL 12

LES CONGRES

Le Dr Donatien Marion

"Le docteur est-il chez lui?" — "Oui, entrez, il est à vous à l'instant". Je regarde. Des livres scientifiques tout autour de la pièce, des papiers multiples sur le bureau, une armoire à fiches, quelques gravures d'art. Le docteur Marion entre. Grand garçon d'une brusquerie un peu nerveuse, souriant et affable. Les yeux encerclés d'ébène sont un peu égarés, mais intermédiaires intelligents, un peu méfiants.

"Je n'ai nullement envie de vous décrire toute ma vie. Qu'est-ce que cela peut faire que je sois natif de Saint-Jacques, que j'aie fait mes études au Séminaire de Joliette et que j'aie embrassé la médecine pour faire comme tout le monde? Prendre une profession? Le goût d'une chose ne vient souvent que de l'occasion et de l'expérience. C'est ce qui fait que je suis aujourd'hui à la Miséricorde. On ne fait bien que ce qu'on aime et on n'aime bien une chose que parce qu'on a été à même de l'apprécier. J'ai rencontré dans ma vie parmi les Canadiens et parmi les Français des professeurs qui ont encouragé les premiers pas. Mais, encore une fois, qu'est-ce que cela peut bien faire?"

"Ce qui est important, aujourd'hui, c'est le congrès, le onzième de notre association, depuis qu'elle existe. Vous savez que tous les médecins de langue française de l'Amérique du Nord se sont constitués en corporation qui tient des assises biennales. Si j'ai accepté d'en être le secrétaire, cette année, c'est que je vois dans cette fonction l'un des moyens les plus puissants de continuer l'oeuvre accomplie par nos prédécesseurs. Il permet à nos médecins de venir écouter de magnifiques symposiums sur des sujets déterminés, choisis de manière à pouvoir intéresser et le praticien et le spécialiste. Mais il permet aussi à nos nôtres de montrer qu'ils peuvent faire leur marque dans le monde savant. Je vous avoue en outre que comprendre cet engouement de nos Canadiens français à aller chercher ailleurs ce qu'ils peuvent trouver — souvent, en mieux — chez eux. Il n'y a pas de théorie médicale ni de technique opératoire modernes qui ne soient pas connues de nos cliniciens. Tout au plus n'avons-nous peut-être pas l'audace, ni les moyens matériels de nous consacrer aux travaux de recherches. Mais les moindres d'entre eux sont connus, commentés et interprétés. Et ce que je dis au point de vue médical, je l'affirme dans tous les autres domaines. Il faut enfin faire cesser ce rôle de parents pauvres que par timidité nous nous donnons trop souvent. Affirmons-nous franchement. Et c'est avec plaisir que j'ai vu notre président émettre pour le programme du congrès des idées dans ce sens. J'ai souvent l'occasion de constater qu'il se publie chez nous des travaux fort intéressants et que la génération médicale d'aujourd'hui comprend l'importance de ces travaux."

d'hui comprend l'importance de ces travaux."

Le Dr Marion s'arrête un instant, paraît se recueillir: "Franchement, fait-il, il me fait plaisir d'organiser ce congrès. Il répond à mon besoin d'activité. Qui sait si je n'eusse pas fait de la politique au lieu de médecine, si le hasard avait fait les choses autrement! Il me semble que je viens d'engager un combat dont je peux étudier à loisir toutes les phases. Pour tant l'issue en est certaine. Trop de médecins nous ont appuyé de leur adhésion et de leur aide pour que nous puissions en douter. Vous-même, chers amis."

Je me lève pour couper court. Car nous sommes confondus de colère, au demeurant les meilleurs amis du monde. Je ne savais pas le docteur Marion aussi loquace. C'est une mauvaise habitude qu'il a d'être comme secrétaire de congrès.

Les assemblées de M. Bennett

Revelstoke, Colombie Britannique, 16 (S.P.C.) — M. R. B. Bennett, chef du parti conservateur fédéral, continue sa campagne électorale par des discours à Parksville cet après-midi et à Victoria ce soir.

On sait que M. Bennett a commencé sa tournée de l'Ouest lundi soir à Winnipeg. Hier matin il quittait Calgary.

Commission métropolitaine

La Commission métropolitaine tiendra une assemblée mercredi après-midi, à 4 heures.

Le C. P. R. n'a pas acheté l'hôtel Cecil

Londres, S. P. C. — Avant son départ pour le Canada samedi, M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a dit dans une interview que sa compagnie n'a pas acquis et ne cherche pas à acquérir l'hôtel Cecil. M. Beatty a ajouté: Nous avons en vue un autre hôtel de Londres, je ne puis pas dire lequel maintenant.

Deux équipes par jour

L'échevin Alfred Mathieu a annoncé hier que la ville, pour remédier à la crise du chômage, allait engager une équipe d'employés pour le nettoyage des rues, pour former deux équipes qui travailleront chacune pendant 8 heures par jour. La première commencera son travail à 5 heures du matin pour finir à 1 heure, et la seconde commencera à 1 heure de l'après-midi pour finir à 9 heures du soir. On donnera ainsi de l'emploi à 2,000 hommes de plus.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

AU CONSEIL CENTRAL

Les syndicats catholiques prendront part officiellement à la célébration de la St-Jean-Baptiste, cette année, comme par le passé. Ils ont reçu à cet effet l'invitation habituelle qu'ils ont acceptée de bonne grâce. Les syndicats paraderont à la section 3, à la suite du char allégorique fourni par la maison Dupuis Frères Ltée.

Le conseil de mariage de l'abbé Boileau, auxiliaire, sera ainsi que M. C. Bernier, président du Conseil ont fait un chaleureux appel à tous les délégués au Conseil Central, à la réunion de vendredi dernier, pour qu'ils prennent part et les membres des syndicats affiliés à la procession nationale.

Le conseil de mariage de l'abbé Boileau, auxiliaire, sera ainsi que M. C. Bernier, président du Conseil ont fait un chaleureux appel à tous les délégués au Conseil Central, à la réunion de vendredi dernier, pour qu'ils prennent part et les membres des syndicats affiliés à la procession nationale.

Le conseil de mariage de l'abbé Boileau, auxiliaire, sera ainsi que M. C. Bernier, président du Conseil ont fait un chaleureux appel à tous les délégués au Conseil Central, à la réunion de vendredi dernier, pour qu'ils prennent part et les membres des syndicats affiliés à la procession nationale.

Le conseil de mariage de l'abbé Boileau, auxiliaire, sera ainsi que M. C. Bernier, président du Conseil ont fait un chaleureux appel à tous les délégués au Conseil Central, à la réunion de vendredi dernier, pour qu'ils prennent part et les membres des syndicats affiliés à la procession nationale.

Le conseil de mariage de l'abbé Boileau, auxiliaire, sera ainsi que M. C. Bernier, président du Conseil ont fait un chaleureux appel à tous les délégués au Conseil Central, à la réunion de vendredi dernier, pour qu'ils prennent part et les membres des syndicats affiliés à la procession nationale.

Le conseil de mariage de l'abbé Boileau, auxiliaire, sera ainsi que M. C. Bernier, président du Conseil ont fait un chaleureux appel à tous les délégués au Conseil Central, à la réunion de vendredi dernier, pour qu'ils prennent part et les membres des syndicats affiliés à la procession nationale.

Le conseil de mariage de l'abbé Boileau, auxiliaire, sera ainsi que M. C. Bernier, président du Conseil ont fait un chaleureux appel à tous les délégués au Conseil Central, à la réunion de vendredi dernier, pour qu'ils prennent part et les membres des syndicats affiliés à la procession nationale.

Le conseil de mariage de l'abbé Boileau, auxiliaire, sera ainsi que M. C. Bernier, président du Conseil ont fait un chaleureux appel à tous les délégués au Conseil Central, à la réunion de vendredi dernier, pour qu'ils prennent part et les membres des syndicats affiliés à la procession nationale.

Le conseil de mariage de l'abbé Boileau, auxiliaire, sera ainsi que M. C. Bernier, président du Conseil ont fait un chaleureux appel à tous les délégués au Conseil Central, à la réunion de vendredi dernier, pour qu'ils prennent part et les membres des syndicats affiliés à la procession nationale.

Le conseil de mariage de l'abbé Boileau, auxiliaire, sera ainsi que M. C. Bernier, président du Conseil ont fait un chaleureux appel à tous les délégués au Conseil Central, à la réunion de vendredi dernier, pour qu'ils prennent part et les membres des syndicats affiliés à la procession nationale.

Le conseil de mariage de l'abbé Boileau, auxiliaire, sera ainsi que M. C. Bernier, président du Conseil ont fait un chaleureux appel à tous les délégués au Conseil Central, à la réunion de vendredi dernier, pour qu'ils prennent part et les membres des syndicats affiliés à la procession nationale.

Le conseil de mariage de l'abbé Boileau, auxiliaire, sera ainsi que M. C. Bernier, président du Conseil ont fait un chaleureux appel à tous les délégués au Conseil Central, à la réunion de vendredi dernier, pour qu'ils prennent part et les membres des syndicats affiliés à la procession nationale.

Le conseil de mariage de l'abbé Boileau, auxiliaire, sera ainsi que M. C. Bernier, président du Conseil ont fait un chaleureux appel à tous les délégués au Conseil Central, à la réunion de vendredi dernier, pour qu'ils prennent part et les membres des syndicats affiliés à la procession nationale.

Le conseil de mariage de l'abbé Boileau, auxiliaire, sera ainsi que M. C. Bernier, président du Conseil ont fait un chaleureux appel à tous les délégués au Conseil Central, à la réunion de vendredi dernier, pour qu'ils prennent part et les membres des syndicats affiliés à la procession nationale.

Le conseil de mariage de l'abbé Boileau, auxiliaire, sera ainsi que M. C. Bernier, président du Conseil ont fait un chaleureux appel à tous les délégués au Conseil Central, à la réunion de vendredi dernier, pour qu'ils prennent part et les membres des syndicats affiliés à la procession nationale.

Le conseil de mariage de l'abbé Boileau, auxiliaire, sera ainsi que M. C. Bernier, président du Conseil ont fait un chaleureux appel à tous les délégués au Conseil Central, à la réunion de vendredi dernier, pour qu'ils prennent part et les membres des syndicats affiliés à la procession nationale.

Le conseil de mariage de l'abbé Boileau, auxiliaire, sera ainsi que M. C. Bernier, président du Conseil ont fait un chaleureux appel à tous les délégués au Conseil Central, à la réunion de vendredi dernier, pour qu'ils prennent part et les membres des syndicats affiliés à la procession nationale.

Livres de récompense de fin d'année

Donnez à l'institution ou à l'école que vos enfants fréquentent des prix qui porteront votre nom et seront distribués aux écoliers méritants.

ACHETEZ AUX PRIX DU GROS CHEZ DUPUIS

Nous offrons un choix complet des ouvrages de la grande maison d'édition française MAME & FILS, comprenant des milliers de titres différents. Les volumes sont de grands formats: 11 x 9 pouces en